



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles Tél.: (02) 345 61 32 ADMINISTRATION
Rue du Blanc Ry 39 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Arlon

BEAURAING — 10 OCTOBRE 1981



Assemblée générale de la section de Houffalize et inauguration d'un drapeau pour la sous-section de Gedinne.

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213. Bie 1 A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin :

Rue Gabrielle 59, Bte 2 - 1180

Tél.: (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX :

† Gaston EPPE 6741 Vance

Joseph ANDRE Grand-Place 28 - 6673 Cherain Tél. (030) 51 73 73

Jean GOFFART Rue des Rocation Rue des Rogations 6900 Saint-Hubert Tél. (061) 61 19 56

Georges GILSOUL Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur Tel. (02) 513 92 35 - 513 94 00 (heures de bureau) - Ext. 340 Marcel LEURIS Rue du Pénitencier 1 5406 Waha

SECRETAIRE NATIONAL François GUICT Boulevard Lambermont 250

1030 Bruxelles Tel. (02) 216 45 73 ou (02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET Rue de Bastogne 171 6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nation nale de la Fraternelle: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER Rue de Viville 41, 6700 Arlon Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin :

Lieut -Colonel Albert RENSON Avenue Emile Bossaer 1080 Bruxelles Tél. (02) 425 04 76

Correspondances: Albert GUSTIN, adm. adjoint 1340 Ottignies-LLN Tel. (010) 41 03 31

Administrateurs-conseillers:

Col. BEM hon. Jean BORGNIET Square des Latins 60 - Ete 1050 Bruxelles Tel. (02) 649 88 59 Colonel e.r. André I Al IERE Rue Général de Gaulle 5. Bte 8 6180 Courcelles Tel (071) 45 75 66 Colonel e.r. Rene MOINY Rue Petite 29, 5340 Gesves

Délégués des sections: Fmile ANSELME (Huv)

Marcel ANTOINE

Avenue Baron Fallen 13 5000 Namur René AUTPHENNE (Virton) Roscius CATIN (Vielsalm) Emile COLSON (Bortriy) André COLLIGNON (Bouillon) Rue de la Maladrerie, 24 6830 Bouillon - T. (061) 46 72 73 Eugène DEVOGHEL (Liège) Roger FRANÇOIS (Florenville) Albert GUSTIN (Brabant) Joseph LABIOUSE (St-Hubert) + Albert LAFONTAINE (Etalle) Rue du Bru 129 6741 Vance - Tél. (063) 45 55 03 Yvon LOMRE (Erezée)

Norbert LOUIS (Bastogne) 6648 Lavaselle (Sibret) Joseph MOUZON (Neufchâteau) Désiré PIRLOT (Marche Joseph SCHMITZ (Arlon) Leon SPOIDENNE (Athus) Donia WIDART (Houffalize) 5395 Chevetoone

SECTIONS REGIONALES

ARLON C.C.P. 000-0980849-82

Président: Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon Tél. (063) 21 39 83

Secrétaire : Alphonse COLLETTE Rue de la Libération 5, 6702 Attert Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Trésorier: Femand CROCHET Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY -

AUBANGE

C.C.P. 000-0701206-90 Président: Léon SPOIDENNE Rue du Panorama 7, 6790 Athus Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire: André PERIN Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus Tél. (063) 37 61 59

Trésorier: Jacky GERSON Rue de Rodange 12, 6790 Athus

Tél. (063) 37 91 13 BASTOGNE

C.C.P. 000-0240928-77 Président Albert ETIENNE Avenue Mathieu 39, 6650 Bastogne Tél. (062) 21 17 02

Secrétaire: Léopoid BRIOL Rue du Sabion 87 6650 Bastogne - Tél. (062) 21 30 31

Trésorier: Albert PIERRE Avenue Roi Baudouin, 11 6650 Bastogne - Tél. (062) 21 12 31

BERTRIX

C.C.P. 000-0380547-16 Président: Edouard KLELS Grand-Place 22, 6800 Bertrix Tel. (061) 41 13 89

Secrétaire-Trésorier Emile COLSON Champs Simon, 275B 6803 Herbeumont

Tél. (061) 41 10 76 BOUILLON

C.C.P. 000-0512180-20 Président: Roger HARDY Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon Tél. (061) 46 67 06

Secrétaire: Joseph COLARD Rue Georges Lorand 21 6830 Bouillon - Tel. (061) 46 75 14 Trésorier :

resorier: Clément DRAPIER Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9 6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35 Président: Albert GUSTIN Rue du Blanc Ry 39 134 Ottignies-LLN Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire: Eugène WAUTERS Av. Félix Marchal 29, 1040 Bruxelles Tél. (02) 734 37 40

Trésorier: Auguste COLLE Rue du Noyer 87 1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE C.C.P. 000-0818871-94

President: Yvon LOMRE Rue des Combattants, 5460 Erezée Tél. (086) 47 70 23

Secrétaire-Trésorier Jean BONMARIAGE La Forge 5496 Mormont - Tél. (086) 49 91 60

ETALLE C.C.P. 000-0823962-44

Président: (Gaston EPPE Rue du Bru 130, 6741 Vance Secrétaire:

Léon POSTAL 6735 Fratin (Ste-Marie s Semois) Tél. (063) 45 51 87 Trésorier: R. CLAUSSE - 6742 Chantemelle

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804397-88

Président:
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tel. (061) 31 10 44

Jean TEMANS Clos Michel 5820 Florenville Tél. (061) 31 13 20 Trésorier :

Marcel JACQUES Route d'Orval 22, 6820 Florenville Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0762137-08 Président Joseph ANDRE Grand-Place 28, 6673 Cherain Tél (080) 51 73 73 Secrétaire-Trésorie Joseph RICAILLE

Rue Ville-Basse 28

6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

CCP 000-0718009-15 Président : Emile ANSELME Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy

Secrétaire-Trésorier: Albert DESSAMBRI Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS C.C.P. 000-0900416-

Président François LIEUTENANT Rue Victor Hugo 31 4000 Liège Tél. (041) 26 01 23

Secrétaire : Marcel MOSSOUX Rue des Genèts 20 4111 Flémale-Grande Tél. (041) 338531

Eugène DEVOGHEL Quai de l'Ourhe 4, 4020 Liège Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE Désiré PIRLOT

Route de Hollogne, Tél. (084) 31 16 54 5406 Waha **Emile DUMONT** Rue Hubert Gouverneur 12 5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16 President: Georges GILSOUL Georges GILSOUL. Rue de Bruxelles 50, 5000 Namur Tel. (02) 513 92 35 - 513 94 00 (heures de bureau) - Ext. 340

Secrétaire Henri BOUCHAT Rue Grande, 52, 5180 Godinne Tel. (082) 61 23 03

Trésorier: Leopold MISSON Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy (Jemeppe-sur-Sambre) Tel. (071) 78 57 60 **NEUFCHATEAU - LIBRAMONT** C.C.P. 000-0715193-12

Président: Joseph MOUZON Rue de l'Eglise 50 Les Enssés 6736 Assenois Tél. (063) 43 31 34 Secrétaire-Trésorier Théo LEDENT Route de St-Pierre 11 6600 Libramont Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT C.C.P. 000-0800173-20 Président: Jean GOFFART Rue des Rogations 86 6900 Saint-Hubert Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier Joseph LABIOUSE Rue du Hame 10 6900 Saint-Hubert

VIELSALM C.C.P. 000-0870976-13 Président: Roscius CATIN Rue des Combattants 8 6690 Violsalm

Tél. (080) 21 64 77 Secrétaire: Joseph HAIDON Rue Ruxthiel 15, 6688 Lierneux

Trésorier: Emile GOOSSE Avenue de la Salm 10 6690 Vielsalm Tel. (080) 21 67 45

VIRTON C.C.P. 000-0729100-48 Président:

Lucien MASSIN Avenue Bouvier 110 6762 Saint-Mard Tél. (063) 57 73 04 Secrétaire-Trésorier Léon JACQUEMIN Rue des Jonquettes

6763 Dampicourt 1" CHASSEURS ARDENNAIS Camp Roi Albert 5400 Marche-en-Famenne C.C.P. 068-0627580-1

Tel. (084) 31 30 68 - Ext. 2075 Président Colonel e.r. René MOINY Secrétaire-Trésorier: Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président



Avec les jeunes mascottes du 1 Ch A. nous présentons aux Chasseurs Ardennais, à nos autres lecteurs et amis ainsi qu'à leurs familles nos vœux ardents de bonne et heureuse année 1982

L'année qui vient de se terminer, si elle a été très assombrie aux plans national et international, a été à nouveau bien remplie en ce qui concerne notre Fraternelle: nombreuses manifestations, notamment au niveau d'un grand nombre de sections; un congrès national modèle; participations de plus en plus fournies avec un climat de camaraderie extrêmement chaleureux; maintien de nos effectifs. Nous avons dú déplorer toutefois un grand nombre de décès, notamment de deux de nos membres d'honneur et de deux adminis-

Un regret; celui de ne pas voir les membres adhérents participer, en plus grand nombre, à nos activités. Nos tentatives à cet égard n'ont pas rencontré le succès escompté. Nous leur réitérons notre appel: ils sont les bienvenus à nos manifestations, et notamment au congrès national de Huy, le 25 avril; déjà, un certain nombre d'entre eux assument, fort bien, des responsabilités au sein de nos comités.

La Belgique gouvernée?

Nous avons un nouveau gouvernement. Tiendra-t-il six mois, un an ou davantage? Surtout, gouvernera-t-il vraiment? Comment vont s'accorder le gouvernement national et les exécutifs régionaux, alors que nous n'avons toujours pas de Cour d'Arbitrage?

Dans la situation présente de notre économie, la plus délabrée depuis cent cinquante ans, combinée avec la mise en route d'une régionalisation mal fagottée, j'aurais, personnellement, souhaité la constitution d'un gouvernement dit d'«union nationale», réunissant toutes les grandes forces politiques en vue de sauver le pays, dans un esprit faisant taire les mesquines querelles, soucieux de prendre des mesures énergiques et même impopulaires qu'exige une situation qui risque de nous conduire à la faillite et, même, à l'éclatement du pays. Il ne nous appartient pas d'analyser que ce qui s'est fait, notamment en 1914 et en 1935, ne s'est pas répété. Mais, il n'y a plus en Belgique de van Zeeland, Vandervelde, Janson, de Broqueville, Hymans... c'est-àdire de personnalités politiques éminentes ayant un sens élevé de

Un sondage Gallup vient de révéler que les Belges (jadis les plus braves) sont aujourd'hui les plus pessimistes. On les comprend. A quand le grand sursaut national, l'affirmation de la majorité silencieuse qui veut le maintien d'une Belgique unie dans ses diversités avec des institutions raisonnablement décentralisées et le respect de toutes les libertés.

Mourir pour Gdansk?

En 1938-1939, le slogan des pacifistes et futurs kollaborateurs était: «Allons-neus mourir pour Dantzig?» Aujourd'hui, la Pologne opprimée par un autre totalitarisme ne voit guère à son aide que des déclarations dites prudentes et nuancées, des manifestations sans éclat et l'envoi de vivres dont on ne sait pas très bien la part qui va récllement à la population et ce qui est prélevé par la Nomenklatura ainsi que les militaires soviétiques. Certes, le Pape défend avec ardeur

ses compatriotes mais, disait Staline, «Où sont ses Divisions?» La France, amie traditionnelle de la Pologne, se répand en soutiens verbaux. Ainsi, se trouve confirmé le vieux proverbe polonais: «Dieu et la France sont les meilleurs amis de la Pologne, mais Dieu est bien haut et la France bien loin». Les mesures que le président Reagan a prises à l'encontre de l'URSS se trouveront vite contrebattues par ceux aui s'empresseront d'essayer de reprendre les contrats américains. La Grande-Bretagne se tait. L'Allemagne ne songe qu'à maintenir son important courant commercial avec les pays de l'Est et à récupérer les dettes qu'ils ont contractées à son égard. Et puis, on n'y aime guère les Polonais. Un grand historien — qui pourrait bien étre Jacques Bainville - a écrit un jour que chaque fois qu'il y aura une Pologne indépendante, la Prusse et la Russie s'entendront pour la

Ainsi, la débandade de l'Occident - «Il s'agit d'une affaire intérieure» — confine à la lâcheté, au même abandon que celui dont on a témoigné, notamment à Munich, à l'égard de Hitler.

Bientôt, le manteau de l'oubli et de la honte tombera sur la Pologne. comme il est tombé sur la Hongrie, la Tchécoslovaquie, les pays Baltes, l'Afghanistan, le Liban, le Vietnam, le Laos, le Cambodoe, La situation en Pologne sera dite «Normalisée». Et l'on pourra reprendre la pitoyable introduction d'UBU-ROI d'Alfred Jarry: «L'action se passe en Pologne, c'est-à-dire nulle part». Quelques courageux de la voix, se prenant ensuite pour des héros, pourront bien lancer à Brejnev ou à Schmidt: «Vive la Pologne, Monsieur! ».

Certes, il ne vient pas à l'esprit de penser que l'on aurait dû s'engager, tête baissée, dans un vaste conflit militaire. Mais, si l'Occident avait présenté un front uni et fort, si le désarmenent psychologique («Plutôt couché que mort!») avait fait place à une détermination solide, l'Union soviétique, qui ne manque pas elle aussi de problèmes intérieurs, aurait été amenée à composer.

Reste à méditer sur le sort tragique de la vaillante nation polonaise, constituée en Etat il y a plus de mille ans et dont toute l'histoire est faite d'une lutte permanente pour son indépendance, et même son existence. Luttes contre les chevaliers de l'Ordre teutonique, les Brandehourgeois, les Mongols, les Russes, les Prussiens acharnés à prendre la Poméranie, la Poznanie, la Silésie. Quatre fois partagée entre la Russie, la Prusse et l'Antriche-Hongrie, de 1772 à 1815, puis en 1939 entre Hitler et Staline. Pays aux frontières mouvantes dont on doit associer le nom aux mots: résistance, insurrection, oppression,

«Finis Poloniae»?: cette phrase attribuée, à tort, au héros de l'indépendance de la fin du 18° siècle, Kosciuszko, ne se vérifiera pas, car les Polonais ne renonceront jamais. Non, «La Pologne ne mourra pas aussi longtemps que nous vivrons», proclame fièrement l'hymne national.

> Albert HUBERT. Président national

Le congrès national 1982

Une malencontreuse erreur matérielle nous a fait écrire, dans notre précédent numéro, que notre congrès national 1982 se deroulerait à Huy, le 26 avril. C'est évidemment dimanche 25 avril qu'il fallait lire. On s'était trompé d'année dans la lecture du calendrier.

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1980-1981

Report au 28 août 1981	61.009
Joseph Giltaire, Bertrix	1.000
Marcel Darche, Arlon	600
Alexandre Lambert, Vonêche	500
Mme Raymond Reuter, Arlon	300
Mme René Kirschenbilder, Arlon	120
Albert André, Theux	100
J. Bourgeois, Frassem	100
José Maniet, Arlon	50
Total au 31.10.1981	63.879

Exercice social 1981-1982

Anonyme, Limal	1.000
Mme Dombret-Damblon, Hamoir	1.000
Jean Michaelis, St-Paul (F)- Ancien	
du 10	1.000
Emile Thill, Bébange	1.000
Section de Saint-Hubert	1.000
Cercle des sous-officiers pen- sionnés	
Hainaut-Liège-Luxembourg	300
Abbé A. Bomal, Châtelineau	200
Marcel Darche, Arlon	200
Léon Vaillant, Hévillers	200
Nestor Vaillant, Namur	200
A. Lessire, Jambes	100
José Maniet, Arlon	100
Mme Minnoye-Wouters, Kessel-Lo	100
Marcel Wouters, Bruxelles	100
Total au 26.11.1981	6.500

Un merci bien cordial à toutes et à tous

Appel aux veuves et anciens de Vinkt

L'association des familles des victimes civiles des tragiques événements de Vinkt en 1940 (Verbroedering der Getroffen Familles-Vinkt 1940) souhaiterait que les mères et veuves de Chasseurs Ardennais, tombés à Vinkt et qui effectueraient le déplacement, lors de nos prochains pèlerinages, puissent être mises en contact avec ce groupement, en vue du renforcement des relations.

De même, elle souhaiterait mettre en rapport des anciens combattants de Vinkt, qui pourraient identifier l'endroit où ils ont combattu, avec les habitants qui s'y trouvaient en 1940. La Fraternelle, qui possede un plan détaillé de Vinkt, pourrait aider à la localisation des emplacements.

Les intéressés(e)s sont invité(e)s à se faire connaître à laur section, avant le 1er mai 1982, lesquelles transmettront au président national.

LA VIE DE



LA FRATERNELLE

Le Roi Léopold a 80 ans

Le roi Léopold a atteint quatre-vingts ans. Il est, en effet, né à Bruxelles le 3 novembre 1901. A l'occasion de cet anniversaire, le président national a adressé un télègramme de félicitations et de fidélité à notre Commandant en chef. La réponse ci-après lui est parvenue:

Monsieur le Président National,

Le Roi Léopold a pris connaissance du télégramme de vœux que les Chasseurs Ardennais ont tenu à adresser à leur Commandant en Chef à l'occasion de Son anniversaire.

Le Roi Léopold a élé particulièrement sensible à ce témoignage d'attachement et de fidélité et m'a chargé de vous fransmettre, ainsi que ceux qui se sont associés à votre geste, ses bien sincères remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président National, l'assurance de ma considération très distin-

Colonel B.E.M. Baron van Caubergh. Aide de Camp du Roi Léopold

Un nouveau comité à la régionale de Virton

Ainsi que nous l'annonçons à la rubrique des sections, un nouveau comité, présidé par Lucien Massin, a ete constitué au sein de la section régionale de Virton, suite à la démission, pour raisons de santé, du président René Authhenne. Nous remercions vivement l'ami Authhenne, qui avait fondé la section, pour son long dévouement à la Fraternelle et nous formons des vœux pour sa santé.

Le nouveau comité s'est assigné pour objectif de relancer les activités et de pousser au recrutement de membres, notamment par la désignation de délégués locaux.

Les Chasseurs Ardennais et de Gaulle

Nous cevons au lieutenant-colonel Debroux la reproduction d'un article paru, voici quelques semaines, dans «Le Républicain forrain» et qui était consacré au «pèlerinage de Colombey». On y relevait notamment que plus de 400.000 visiteurs ont déjà franchi le seuil de «La Bolsserie», et notamment «beaucoup de Belges, plus gaullistes que les Français, selon le gardien des lieux».

Et plus loin, la tombe du général:

"Bon nombre de visiteurs, les anciens en particulier, passent à côté sans la remarquer. Leur regard et leurs pas étant attirés par le Christ central, couveri de plaques funéraires, de croix de Lorraine déposées en hommage à de Gaulle par les Chasseurs Ardennals (souligné par nous), les résistants de Gironde, les anciens de la Sarthe...».

Rappelons que cette plaque a été déposée par la section de Namur.

La journée de la Force terrestre

La journée de la Force terrestre, qui s'est déroulée catte année le 30 octobre, a été marquée par une cérémonie au Soldat inconnu, présidée par le lieutenant général Edmond De Wilder, chef d'Etat-Major, et à laquelle étaient présents tous les officiers généraux et supérieurs de notre armée de terre. Le détachement d'honneur, avec Drapeau, était fourni par le 1er Chasseurs Ardennais, sous le commandement du lieutenant-colonel BEM Dieu.

Une délégation de la section du Brabant, conduite par le président A. Gustin était présente avec les drapeaux du 10° de Ligne, de la section et de la sous-section de Molenbeek. Le président national a déposé une belle couronne de fleurs au nom de tous les Chasseurs Ardennais.

Une grande réception eut lieu ensuite au Musée de l'Armée.

Un nouveau chef de Corps au 4 Ch A

C'est seulement dans les premiers jours de décembre que nous avons appris qu'un nouveau chef de Corps avait été désigné, à la date du ... 1er janvier 1981, à la tête du 4º Chasseurs Ardennais, régiment de garde de la province de Luxembourg. Il a succédé au lieutenant-colonel Francis Debroux qui a commandé ce régiment depuis octobre 1978. Le nouveau chef de Corps est le lieutenant-colonel de réserve G. Batsele, habitant Soignies. Son commandant on second est le major Jean Bertrand.

Député et ... papa

La fin de l'année 1981 a été particulièrement faste pour notre membre d'honneur, le colonel honoraire Jean Militis; le 8 novembre, il était étu député dans la circonscription Neufchâte Virton et, le 1° décembre, il devenait papa d'fils, dénommé Mathieu, loquel venait rojoindre au foyer de notre ami, Jean Militis junior, né un an plus tôt, exactement le 8 décembre 1980. Nos bien cordiales félicitations aux heureux parents.

Bravo, les Paliseulois!

«L'Avenir du Luxembourg» a publié récemment une photographie des sept porte-drapeau du grand Paliseul. Nous avons constaté, avec le pialsir que l'on devine, que tous portaient notre béret vert.

A propos de porte-drapeau, soulignons une faute courante qui nous fait bondir: on doit écrire «des porte-drapeau» et non «des portedrapeaux»; d'abord, parce que c'est une règle grammaticale; ensuite parce que c'est le bon sens: chacun ne porte qu'un seul drapeau.

Concession de noblesse

Nous avons appris, avec retard, que notre éminent memore d'homeur, le médecin général-major e.r. Albert Guérisse, le plus grand resistant de notre pays, avait été élevé à la dignité de chevalier, par arrêté royal du 21 août 1981. Nos bien chaleureuses et respectueuses felicitations. IN MEMORIAM

Mme Paul van den Corput

Membre d'honneur et protecteur de la Fraternelle



Le 16 septembre 1973, au château de Ronfay, le prêch den national remet à Mms P. van den Corput une réduction, montée sur marbre, du Drapeau qu'elle a offert à la section de Bertrix-Paliseul.

Le 4 décembre 1981, est décédée en son château de Ronfay à Ochamps, dans sa soixante-dix-septième année, Mme Paul van den Corput, membre d'honneur et protecteur de notre Fraternelle.

Née Andrée Balisaux, elle était la petile-fille du second baron Coppée (Evence II), décédé en 1925, et donc, l'arrière-petite-fille du créateur du four à coke, qui se trouve à la base, dans le monde entier, de la technique moderne du traitement du charbon. Elle avait épousé le frère de Fernand van den Corput, qui fut député et gouverneur du Luxemboura.

On se permettra de rappeler que le troisième baron Coppée fut, sous l'occipation, président du Comité de Resources du Service social du Chasseur Ardennais, auquel il procura de nombreux moyens. Le 29 février 1948, la Fraternelle des Chasseurs Ardennais rendit d'ailleurs un émouvant hommage à la mémoire du baron Coppée et du baron René Greindl, les deux grands bienfaiteurs du SSChA.

Mme Paul van den Corput avait pris en affection les Chasseurs Ardennals qu'elle appelait familièrement «mes petits Chasseurs». Ses interventions en notre faveur furent importantes, qu'il s'agisse des sections de Neufchâteau et de Bertrix ou de la Fraternelle en général. C'est en grande partie grâce à elle, que nous pûmes notamment financer notre grand rassemblement de Vielsaim, en 1973, pour la défense du 3° Chasseurs Ardennais et que nous avons eu la possibilité de célébrer avec faste, en 1974; le 40° anniversaire de la remise de nos Drapeaux.

Elle fut la seconde personnalité à se voir conférer la dignité de Membre d'honneur de notre association, distinction exceptionnelle puisqu'elle ne compte que huit titulaires. C'était en 1969 à Vielsalm où elle fut quelque peu intimidée par le climat plutôt bruyant de nos retrouvailles. Auparavant, il y avait eu le major, aujourd'hui colonel honoraire et député, Jean Militis, en 1966 à Virton.

L'état de santé de Mme P. van den Corput s'était sérieusement détérioré depuis plusieurs années. Elle avait donné une grande réception à Ronfay, le 16 septembre 1973, à l'occasion de l'inauguration du nouveau drapeau, offert par elle, à la section de Bertrix-Paliseul.

Contrainte par la maladie à garder la chambre, elle suivait néanmoins de près nos activités. Elle lisait notre bulletin de la première à la dernière ligne, et me téléphonait à chaque sortie de presse pour me faire connaître ses appréciations et commentaires.

Elle repose désormais dans le petit cimetière d'Ochamps, à l'emplacement qu'elle avait choisi. Une vingiaine de drapeaux de la Fraternelle, dont l'emblème fédéral, et une centaine de Chasseurs Ardennais ont assisté à ses obsèques, et notamment le président et le secrétaire national, les viceprésidents nationaux Goffart et Leuris, les présidents de sections Schmitz, Klels, François, Pirlot, etc...

Nous renouvelons notre profonde sympathie à la famille de la défunte.

Les Chasseurs Ardennais conserveront de leur grande amie et bienfaitrice un souvenir fidèle et reconnaissant. Albert HUBERT

La mort de Daniel Ryelandt

Suite à l'article que nous avons publié lors du décès de notre membre d'honneur, la baronne Ryelandt a bien voulu nous écrire ce qui suit:

"Cher Monsieur, j'ai été très sensible à votro bel éloge de mon mari paru dans votra revue «Le Chasseur Ardennais... Les liens d'amitié que mon mari avait avec les Chasseurs Ardennais étaient chose importante pour lui...».

De son côté, notre camarade André Hubert, qui était chef de peloton aux Chasseurs Ardennais en 1940, officier au Groupe AS d'Orchimont et vice-président de sa Fratemelle, nous a adresse un message où l'on peut lire:

«J'ai lu avec plaisir et reconnaissance les mots choisis que vous avez trouvés pour rappeler la memoire de celui qui fut notre Commandant du Groupe d'Orchimont. Nous, ses anciens, nous l'avons porté en terre, dans cette terre d'Ardenne qu'il aimail et qui, désormais, le gardera pour toujours avec nous, ses Ardennais.».

Dans son livre «SERVICE 8», notre ami et grand résistant, le «Capitaine Freddy» a consacré un chapitre à une visite au «maquis du commandant Benoît» qui «s'étend sur plusieurs kilomètres carrés entre Alle-sur-Semois et Gedinne, et se divise en de nombreux camps aux noms exotiques». Et il trace un bref portrait du chef:

Et voici le commandant Benoît, très grand, très racé aussi car ce pseudonyme cache un nom célèbre de la noblesse flamande et un patiote enthousiaste qui, père de sept enfants, n'a pas craint d'assumer cette mission dangereuse par essence. Il est calme, toujours calme comme à l'habitude, le Remington 11,45 suspendu en collier par une ficelle, le couri brûle-geule à la bouche.

»D'une voix brève, un peu basse et lente, mais tellement sympathique, il explique sobrement et clairement l'action à réaliser. Il s'agit de couper en deux endroits le câble souterrain Paris-Berlin qui passe à quelques kilomètres. Chaque équipe reçoit ses directives, les gardes sont prévues en amont et en aval. Tout est paré et les maquisards, commandant en tête, s'estompent dans le sou...».

Etre officier aujourd'hui

A l'occasion du 20° anniversaire de sa fondation, l'Association des Officiers en service actif à publié une paquette initutiée «Etre officier aujourd bui». On peut y lire, notamment, outre un éditorial du commandant Bernard, président, les textes des allocutions prononcées par le Roi, le 21 juillet dernier, et par le prince Philippe, lors de son 21° anniversaire, des articles du lieutenant général Renson, commandant de l'Ecole royale militaire, du colonel Babette (Essai d'une éthique), du clonel Dehou (L'officier face à la politique et au syndicalisme), du It-col. Van Velthoven (L'évolution du statut de l'Officier) et du major Marinus (L'officier, un chef compétent).

Retenons ce propos du général Renson: «Former un officier, c'est certes lui donner un bagage scientifique et une instruction militaire de haute qualité... c'est, surtout et avant tout, lui inculquer une foi et l'amener à un engagement».

Carlo... chien soldat

Dans le périodique de l'Association commerciate et industrielle d'Arlon, Paul Mergen a publié un intóressant article, dédié aux Chasseurs Ardennais ayant monté la garde au poste d'alerte de Sterpenich-frontière, de 1935 à mars 1940. Nous tâchercns de le reproduire dans un prochain numéro, dès que nous aurons de la place.

Le XXX^e anniversaire de la Musique des Forces de l'Intérieur



La Musique des Forces de l'Intérieur, plus connue sous le nom de «Musique des Chasseurs Ardennais», a célébré avec faste son trentième anniversaire. Le jeudi 19 novembre, dans les locaux de la Musique à Cellemeyn, eut lieu une grande réception à laquelle participaient de nombreuses personnalités, et notamment les colonels BEM Van Ruychevelt, commandant l'El et la province de Luxembourg, Absil, commandant le groupe territorial de gendarmerie et Maertens de l'ETBI. La Fraternelle étail représentée par le président national, le trésorier national adjoint et le président de la section d'Arlon.

Des allocutions furent prononcées successivement par le chef de musique, Louis Quévy, le président national et le colonel Van Ruychevelt. Des plaquettes souvenirs, réalisées spécialement pour la circonstance, furent remises aux anciens, appartenant à la musique depuis 1951: Adelson Rasseneur, Arthur Simon et Louis Hoyaux, mais aussi à Lambot, qui fut de la première phalange et lui revint après une courte période d'infidélité. Le président de la Fraternelle souligna que la Musique Fl avait, en fait, repris le flambeau de la Musique du 10° de Ligne, établie à Arlon dès 1888, pour devenir en 1933, la Musique des Chasseurs Ardennais. II rappela que la Musique a été de toutes les grandes heures des Chasseurs Ardennais et remit notre médaille d'honneur, gravée à son nom, au Chef de Musique et une plaquette au tambour-major André Lentz, La Fraternelle offrit aussi, à chaque musicien, une coupelle en mélanite, représentant le Monument national de Martelange. Le commandant de province et de l'El évoqua notamment le temps où, il suivait des cours à l'El et où le colonel Dumortier faisait défiler grand-rue aux accents de «Ma petite folie», transposée en marche.

Le lendemain, se tint le traditionnel banquet de la Sainte Cécile, dans le climat animé que l'on devine.

Dons à «notre» Musique

«L'Avenir du Luxembourg» a publié un inventaire des dons ... en matériel reçus par la Musique des Forces de l'Interieur depuis son implantation à Arlon: en 1952, une canne de tambour-major, par le Rotary d'Arlon; du même, en 1965, deux cors de chasse; en 1966, de la ville d'Arlon deux cors de chasse et huit orillammes pour tambour; de la ville-marraine encore, en 1971, un carillon portatif; enfin, le 22 septembre 1970, de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. à l'occasion de son XXV° aniversaire: une canne de tambour-major, un orillamme pour grosse caisse, onze orillammes pour tambours et treize orillammes pour claire.



Les plus anciens membres de la Musique FI, depuis sa création, ont reçu un souvenir des mains des Colonels Van Ruychevelt, Absil et Maertens, et du précèdent chef, le commandant Carion

Le président national parle...

(Photos »L'Avenir du Luxemboura»)



Les petites vieilles et les musiques militaires

Nous croyons pouvoir dédier à notre Musique FI, cet extrait des «Fleurs du Mal» de Charles Baudelaire:

Ah! que j'en ai suivi de ces petites vieilles! Une, entre autres, à l'heure où le soleil tombant Ensanglante le ciel de blessures vermeilles, Pensive, s'asseyait à l'écart sur un banc

Pour entendre un de ces concerts, riches de cuivre Dont les soldats parfois inondent nos jardins, Et qui, dans ces soirs d'or où l'on se sent revivre, Versent quelque héroisme au cœur des citadins.

Celle-là, droite encor, lière et sentant la règle, Humait avidement ce chant vil et guerrier; Son ceil parlois s'ouvrait comme l'œil d'un vieil aigle; Son front de matbre avail l'air lait pour le laurier!

Agression scandaleuse dans un hebdomadaire flamand contre... le 11 novembre

On a attiré notre attention sur un article publié dans le numéro 47 du 18 novembre 1981 de l'hebdomadaire flamand «Knack». L'auteur, un nommé Eric Defoort, 38 ans, chef de travaux à la KUL, c'est-à-dire l'université catholique flamande de Louvain.

Il s'agit d'un texte odieux, ignominieux, grossier, à l'ironie sarcastique et méprisante, qui ne peut provoquer que l'écœurement chez ceux qui sont encore attachés aux valeurs morales et patriotiques. Thème: que fête-t-on encore le 11 novembre?, avec comme titre principal: «Le mensonge annuel».

Voici quelques extraits particulièrement illustratifs, en traduction libre ou en résumé:

Le 11 novembre, tout est fermé. Cela permet aux employés, aux demoiselles de magasin et aux écoliers de paresser au lit. A quelle occasion? De la Saint-Martin (Sint-Maarten et non Sint Martens - NDLR) ou de la journée de la mme? On a interrogé des étudiants en ristoire à l'université, et lis ont repondu que c'était le jour anniversaire de notre independance! En vérité, le public pense: «je m'en fous comme de l'an quarante, pardon, comme de quatorze-cix-huit» (en français dans le texte).

Ce jour-là, on dépose des illeurs aux monuments de la guerre et on ranime des fiammes, en l'honneur de ceux qui «ont donne leur vie pour la patrie». C'est inscrit sur les monuments «Mort pour la patrie - Gestorven voor het vaderland». D'ailleurs, en Flandre, les inscriptions en français devraient disparaître et l'on devrait écrire uniquement «gesneuveld voor het vaderland» ou éventuellement «voor het V'aanderland», loi, on met en majuscule!

On atteint ensuite le sommet de l'odieux : alors que le ministre d'Etat catholique Charles Woeste eut proposé en vain de livrer le passage à l'armee allemande, le roi Albert 1° «van Saksen-Coburg» va parcourir à cheval les rues de Bruxelles, en route pour une longue carrière de quatre ans derrière l'Yser tandis que sa lemme Eisabeth va s'établir aux alentours de La Panne pour ne rien perdre de la chaleur du nid royal. El des milliers do jounes peuvent mourir au nom d'intéréts économiques. Sur les monuments aux morts, on devrait pouvoir lire: «A la mémoire des victimes de la première guerre mondiale, à la mémoire de ceux qui ont été conduits à l'abattoir comme un troupeau de moutons».

Et la conclusion: aussi longtemps que les autorités maintiendront ce mensonge du 11 novembre, je trouve excellent que les ouvriers, employés, demoiselles de magasin (il y tient) et les écoliers bénéficient d'un jour de conge, et si l'un d'entre eux m'interroge sur ce que l'on commemore ce jour-la, je réponds: la création de la fédération beloe de fotball.

Il est surprenant qu'au moment où nous écrivons, à la veille de Noël, un tel libelle n'ait suscité aucune réaction de la part des associations patriotiques, ni de la part des autorités politiques et judiciaires. Car, il existe notamment des articles du code pénal qui répriment les injures à la Famille royale. Comment un ministre de la Justice peut-il avoir toléré que l'on insulte, avec une telle bassesse, le Roi-Chevalier et la Reine-Infirmière. Sans doute, celui qui était alors en fonction, M. Philippe Moureaux était-il trop occupé par la défense de ses z'immigrés que pour s'attacher à défendre l'honneur des glorieux combattants de 1914-1918, et notamment du plus noble d'entre eux. Et la KUL n'a-t-elle rien à dire sur le comportement incivique de son collabora-

A.H

et L.A. Bouillon Dans notre dernier numéro, à la rubric section de Bastogne, dont il était memis

Les trois Cady

Dans notre dernier numéro, à la rubrique de la section de Bastogne, dont il étail membre, nous évequions le décès de notre camarade Louis-Albert Bouillon, de Piri-Izel. Il mérita, le 10 mai 1940, à Bastogne, la Croix de Guerre avec palme pour avoir, sous le feu de l'ennemi, et bien que chargé de matériel qui I tallait sauver, emporté sur son dos, durant plusieurs centaines de mètres, son chef de pièce, le caporal Emile Cady, blessé grièvement, afin de la mettre à l'abri. Ce demier devait décèder, et il fut le premier Chasseur Ardennais à tomber pour la défense de Bastogne, non loin de l'endroit où est érigé le monument du Mardasson.

L.A. Bouillon devait encore se distinguer par son courage sur la Dendre et aux abords de Vinkt. Il avait conservé en captivité le porteleuille de son camarade et la clé du fortin qu'ils étaient chargés de défendre. Cette clé a été scellée dans le Monument Cadv.

La famille Cady, de Villers-devant-Orval, a été durement frappée par la guerre. Outre Emile-Vital, caporal milicien 1938, mort glorieusement pour la défense de Bastogne, son frère Louis, qui appartenait également au 2 ChA, est décède n 1945 à l'hôpital militaire de Bruxelles des suites d'une maladie contractée en captivité.

Enfin, un troisième Cady, cousin très éloigné des précités, Fernand, soldat milicien 1936, blessé en 1940, est décéde à Villers-devant-Orval le 2 mars 1944.

Un hebdomadaire, aujourd'hui disparu, a publié, en 1960, un émouvant reportage sur la famille Cady, et notamment sur les circonstances de la blessure et de la mort d'Emile, le caporal. Aujourd'hui, la seule survivante de la génération est le sœur d'Emille et Louis, Marie, qui habite la maison familiale à Villers et qui a épcusé Henri Bradfer, ancien bourgmestre de la commune, maintenant fusionnée avec Florenville. Le ménage a deux filles qui portent les prénoms, féminisés, des deux oncles morts pour la patrie; elles s'appellent, en effet, Emilie et Louise.

Grenadiers 1914-1918

vous recevons, depuis peu, et nous lisons avec grand intérét le bulletin bimestrel de la Fraternelle des Grenadiers-Combattanis 1914-1918, que préside avec un dynamisme que n'altère pas son grand âge, le colorel M. Van Horen.

Nos glorieux ainés commémoraien: récemment la libération de Passendale, en septembre 1918, et ils ont témoigné de leur intérêt pour la jeunesse du lieu en sinquiétant du sort réservé à... un bonnet à poils qu'ils avaient offert précédemment au chef des majorettes.

La Force terrestre belge 1945-1980

Sorlira bientôt de presse un l'uxueux ouvrage de 192 pages, au format 220 x 280 mm, avec couverture en simili-cuir et jaquette quatre couleurs, et qui sera constitué par une étuce globale de trente ans d'histoire de notre Force terrestre, avec l'évolution de notre politique de défense. In fine, un cahier spécial fournit les caractéristiques techniques de notre arsenal militaire.

Les souscripteurs avant le 31.12.1981 bénéficiaient du prix de lancement de 650 F.; ensuite, le prix de vente sera de 920 F. Quartier reine Elisabeth, rue d'Evere, 1140. Bruxelles, tél. (02). 243 37 35, compte. 310-0106855-47.

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	e vente
Insignes grand format	40 F
Insignes petit format	40 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	200 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret)	20 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Carte-vue couleur du «Sanglier» de Martelange	5 F
Carte illustrée du nouveau Monument national (Vue de jour ou de nuit)	10 F
Drapeau de l'Ardenne	spécial)
Pour les titulaires de notre médaille du mérite :	
Décoration petit module	150 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	25 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	70 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a done intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



LA SAINT-HUBERT

Les Chasseurs Ardennais du 1er Régiment ont fêté leur Saint Patron selon la tradition

Le 5 novembre à 18 heures 30, une messe était célébrée en l'église de Marche par M. l'aumônier Denne. A la fin de l'office, il fut procédé à la distribution de pain bénit. Suivit la bénédiction des deux mascottes amenées pour la circonstance devant le parvis de l'éclise.

Le lendemain se disputèrent des compétitions sportives inter-compagnies: mini-football, volley, cross d'orientation, tir au fusil FAL, courses-relais de 10 x 1.000 mètres et une épreuve spectaculaire d'armement.

Un déjeuner spécial «all ranks» fut servi dans deux réfectoires

La proclamation des résultats dévoila les talents sportifs cachés de la compagnie Etat-Major et Services qui remporta le challenge Saint-Hubert

Le colonel Breveté d'Etat-Major Magon remit le trophée du recrutement de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à la 1º compagnie.

Le lieutenant-colonel Lefèbvre remit la coupe de tir, le colonel Breveté d'Etat-Major Castermans la coupe du relais, le colonel Breveté d'Etat-Major Chabotier le challenge Saint Hubert et le lieutenant-colonel Breveté d'Etat-Major Dieu les plaquettes du mini-football, volley, orientation et armement.

Le Général-Major Liebens, ancien chef de corps du 1 Ch A, était également présent.

La discoment des épreuses s'établit annue suit trant.

	1	Cie	2	Cie	3 Cie	Cle EMS
Mini-football	3/4		2/4	,	4/4 (1° pl.)	1/4
Volley-ball	4/4	(1° pl.)	1/4		3/4	2/4
Orientation	2/4	A CONTRACTOR	1/4		3/4	4/4 (1° pl.)
Tir au FAL	1/4		4/4	(1º pl.)	2/4	3/4
Courses relais	4/4	(1° pl.)		Nº Persi.	1/4	2/4
Armement	2/4	40 000	3/4		1/4	4/4 (1° pl.)
Totaux	16/2	4	14/2	4	14/24	16/24

Classement : l'épreuve de tir est décisive en cas d'ex-aequo

1. Cie EMS

2. 1 Cie

3. 2 Cie 4. 3 Cie

Présentation du Drapeau aux recrues de la 1^{re} Cie

Remise de DH. 1 Sgt Mohimont, Caporal-chef Guille, 1 Sgt Robette, Caporal-chef Brison, Caporal-chef Lambeaux

COTISATION

Membres et amis de la section 1 Ch A, avez-vous versé le montant de votre cotisation ? 180 Fr au compte 068-0627580-17 Fraternelle des Chasseurs Ardennais Section 1 Ch A, 5406 Waha.





NOUVEL-AN NOUVELLE ANNEE SOCIALE

Le comité de la section 1 Ch A souhaite à tous ses membres et à leurs familles une heureuse anné 1982 et espère qu'elle sera beaucoup meilleur que les précédentes.

Nous profitons une fois de plus de l'occasion qui nous est offerte pour vous signaler que l'année sociale a commencé le 1º novembre et non pas le 1º janvier.

Nous lançons un dernier appel à ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation : 180 F à verser au compte 068-0627580-17 Fraternelle des Chasseurs Ardennais Section 1 Ch A 5406 Waha.

La Fraternelle ne vit que des cotisations et des soutiens versés par ses membres.

Sachez-le, la poste nous a coûté près de 50.000 F.

Un rappel de cotisation «imprimé» coûte 6 F. L'expédition de votre carte de membre également 6 F.

Si chacun se mettait en regle avant le mois de janvier!!!Hélas!Oubli, un peu de négligence et... ceux qui n'en veulent plus ! Les timbres à 6 F défilent au pas de gymnastique et deviennent une dépense inutile.

A tous un grand merci d'avance pour votre compréhension.

In memoriam

Nous avons le douloureux devoir de vous faire part du décès de notre camarade l'adjudant Gervais Vaucamps survenu au Camp Roi Albert, le 17 novembre. Gervais était né à Hornu le 25 octobre 1938.

Le 30 septembre 1959, venant de l'Ecole d'Infanterie, il arrivait au 1 ChA à la 3º compa-

En 1960, il participe au maintien et rétablissement de l'ordre au Congo avec la 1er compaquie de marche.

Le 1^{or} octobre 1961, il quitte le 1 ChA pour passer à la 16° compagnie ATk. Il passera ensuite au 13º de Ligne dès la formation de

Le 19 septembre, il assistait à la réunion des compagnies de marche.

Gervais était resté membre de notre fraternelle. J'ai fait déposer une gerbe aux rubans de la Fraternelle et notre drapeau était présent à la levée du corps. Bon nombre d'anciens des compagnies de marche étaient également venus pour rendre un dernier hommage à Ger-

Nous prions sa famille de bien vouloir accepter expression de nos condoléances sincères et emues.

LEURIS

Arrivées

Le Lt Van Den Meersche nous revient de la Cie QG 7 Bde Inf et commande la 3 Cie

Commissionnements

Au grade de S-Lt: Van Herck. Au grade de Cpl: Herman - Vincent.

Nous les félicitons vivement.

Chevrons d'ancienneté

Un premier chevron a été octroyé aux caporaux Brion. Decoux Ducène

Brevet de bon chauffeur

Le brevet de bon chauffeur a été décerné au soldat milicien Paque

Prestation de serment

Les militaires dont les noms sont repris ci-après ont rêté serment : les S-Lt Bruwier, de Viron, Mellery, Van ar Elst. Les Sgt Levêque, Brams, François, Debelle, Laloux, Tollet, Bastin, Lux, Hendrickx, Dyckmans.

Nous les félicitons vivement.

Trophée du recrutement de la Fraternelle



Le Trophée du Recrutement de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais a été décerné pour la septième année consécutive à la 1 Cie.

اخا	Nombre de membres inscrits	Effectif au 1 nov. 1980	Nombre d'arrivés	Total	Pource	ntage
1 Cie	232	109	293	402	232/402	57,71
2 Cie	102	129	51	180	102/180	56,66
3 Cie	84	145	67	212	84/212	39,62
Cie EMS	41	182	81	263	41/263	15.58

Répartition des membres

Au 1 ChA	
Anciens	662
Miliciens 1980-1981	
Total	1.384

N'attends pas à demain... pour payer la cotisation 1982









3. CHASSEURS ARDENNAIS

CEREMONIES DU SOUVENIR

Traditionnellement, pendant le mois de novembre, on se souvient. Le 3 Chasseurs Ardennais, spécialement, se souvient et s'incline devant ces soldats du 10 Ligne tombés au champ d'honneur pendant la première guerre mondiale. 10 Ligne qui a donné naissance aux unilés Chasseurs Ardennais et dont les citations se retrouvent dans les pris de son d'apeau. Nous nous souvenons aussi que c'est un gars de chez nous, le Sgit Fourrier Ratz, de Salmchâteau, Sous-Officier au Régiment des Carabiniers, qui, par son attitude héroïque, dorna son nom à notre caseme.

Le 8 novembre, une petite délégation du bataillon participait à la cérémonie du Relais Sacré à Vielsalm et dans les communes avoisinantes.

Le 10 novembre, après la remise des trophées du Challenge St-Hubert, le Chef de Corps invita le bataillon à se recueillir un instant en mémoire du Sgt Fourrier Ratz et de ses compagnons d'armes. Après lecture du dernier combat que livra le Sgt Fourrier Ratz, une gerbe fut déposée devant la stèle érigée en son honneur au pied du mat du drapeau par le Chef de Corps. Mme Helman, représentant la famille Ratz et Mr Catin, Président de la section de Vielsalm de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Celui-ci était entouré d'une petite dérégation de la Fraternelle.

Ce fut aussi le 11 novembre où le Chef de Corps, le drapeau et son escorte ainsi qu'un Det de la 3 Cie eurent l'honneur de s'incliner devant le tombeau du Soldat Inconnu en présence de Sa Maiesté le Roi, des Corps



Le Cnef de Corps, M. Catin et la famille Ratz, s'inclinent devant la stèle du Sqt Fourrier Ratz

constitués et des associations des anciens combattants. A cette occasion, le 3 Chasseurs Ardennais représentait l'ensemble de la Force Terrestre.

Pendant ce temps, à Vielsalm, une messe en l'Eglise décanale était célébrée par Mr. le Doyen Dropsy, en présence de Mr. le Député Bourgmestre Remade, Mr. le Juge de Paix André, le Commandant Paquay représentant le Chef de Corps et le Maj. Laurent, Président de la section locale des Anciens Combattants. Un défilé dans les rues de Vielsalm et un hommage aux différents monuments clotura cette cérémonie. Un hommage tout particulier fut rendu au monument communal de la ville où des discours furent pronpnés

FETE DU ROI

Le 13 nov., réunis en repas de Corps, les Officiers, Sous-Officiers et Volontaires portérent le toast traditionnel en l'honneur de Sa Majesté le Roi.

Un té'égramme de fidélité et d'attachement fut envoyé à la Maison Militaire du Roi au nom du Bataillon tout entier.

Le 15 nov., à l'initiative du Bataillon, un Te Deum était célebré par M. le Doyen Dropsy en l'église de Vielsalm en présence de M. le Député Bourgmestre Remacle, de M. le Juge André, du Chef de Corps et de nombreuses personnalités de Vielsalm.

Un vin d'honneur réunit tout le monde au Mess des Officiers «Le Relais» à l'issue de la cérémonie

FETE DE LA SAINT-HUBERT

Cette année encore, le 3º Chasseurs Ardennais a célébré la fête de St Hubert par des compétitions sportives et des jeux intercompagnies.

Plusieurs semaines avant le jour J, les compagnies formèrent leurs équipes et s'entraînèrent dans toutes les disciplines. Le combat allait être acharné.

Le 10 Nov., jour J, commença très tôt pour la plupart des participants.

Dès le matin, une amplification adéquate répandait dans tout le quartier ses airs de fête. Et les matches de finale débuterent

Le volley-ball et le hand-ball furent remportés par la 2 Cie, le cross par la 1 Cie et le football par la Cie EMS.

Ce ne fut qu'à la fin des épreuves que le résultat définitif fut connu tant les équipes étaient proches. La 1 Cie se hissa à la première place avec 30 points, suivie de la 2 Cie et de la Cie EMS avec 29 points. Plus malchanceuse, la 3 Cie termina avec 3 points.

Dans la catégorie jeux, diverses courses devaient avoir lieu sur la plaine de parade. Ce lut la revanche de la 3 Cie.



Le Chaf de Corps remei au Lt Dengis, Cdt 1''' Cie, le Challenge St-Hubert 1981

En effet, la course avec medecine-ball, course de chars romains, et la course sur brancards furent gagnées par la 3 Cie. La course d'obstacles lut remportée par la 1 Cie et la course relais, pièce maîtresse et finale de la journée fut gagnée de haute lutte par la Cie EMS. Au total des jeux, la 3 Cie se classait première avec 34 points suivie de la 1 Cie: 33 points, la Cie EMS: 25 points et la 2 Cie: 17 points.

Le trophée St Hubert a donc été attribué cette année à la 1 Cie qui a obtenu le plus de points dans les deux classements. Avec ses 63 points, elle a dorc devancé la Cie EMS avec 54 points, la 2 Cie avec 46 points et la 3 Cie avec 37 points.

En début d'après-midi, un repas fraternel réunit tous les participants au self-service.

A 14 h 30, tous se retrouvèrent sur la plaine de parade pour la proclamation des résultats. Les vainqueurs reçurent des mains du Chef de Corps les médailles témoignant de leurs mérites. Ensuite, le Lt Dengis, Comd. 1 Cie, reçut la coupe des jeux. Le SLI Desplanque, remplaçant le Lt Ghysel, Comd. 3 Cie accidenté, reçut la coupe des sports et une nouvelle fois, le Lt Dengis revint auprès du Chef de Corps pour y recevoir le challonge St-Hubert.

REMISE D'UNE PIERRE DU PONT DE REMAGEN



Depuis le 22 avril 1977, la Fraternelle du 12 Bataillon Fusiliers Remagen a noué des liens d'affinité particuliers avec le 3 Chasseurs Ar-(nnais.

Ce 24 octobre, la Fraternelle du 12 Bn Fus réunissait son assemblée générale au Quartier Ratz. Elle y avait invité M. Hans Peter Kurten, Bourgmestre de Remagen.

Au cours d'une cérémonie organisée au Quartier, et après avoir déposé une gerbe au pied du monument aux morts, le Colonel er Massart, Président de la Fraternelle du 12 Bn Fus remit au Lt Col BEM Henroul une pierre du pont de Remagen ainsi qu'un certificat d'authenticité.

ACTIVITES PRINCIPALES

Le 3 sept. le Chef de Corps et un Det ont parlicipé à la cérémonie de remise de Comdt de la Division Entraînement des Forces de l'Intérieur entre le Gen. Maj. Depoorter et le Gen. Mai. Liebens.

Les 8 et 9 sept., en Det participa dans la Province du Limbourg à un FTX organisé par le 13 Regt Lt.

Le période de garde à Léopoldsburg.

Du 17 au 24 sept., la 3 Cie a participé à la garde de l'aérodrome de Zaventem.

Du 28 sept. au 2 oct., le Pl Ecl a effectué le stage Pionnier annuel à Amay.

Du 7 au 31 oct., le Bn assurait la garde à la centrale nucléaire de Tihange.

Divers Det se sont succédés en périodes de 48 heures

Les 15 et 16 oct., ainsi que du 20 au 22 oct., le Bn a organisé avec ses effectifs PP et plusieurs officiers de réserve rappelés des journées d'étude et un CPX dans la région de St. Vith.

Le 24 oct., une délégation du Bn a participé à la compétition de natation «1.000 m Fl».

Du 3 au 5 nov., les Pl Ecl et Mor ont participé à l'exercice Lesse.

Du 23 nov, au 3 dèc., la 3 Cie effectua un camp d'entraînement à Vogelsang en vue de sa participation au prochain Challenge Fusilier d'Assaut de dec.

Du 1 au 3 déc., un Det composé des PL Ecl, Mor et Fus de la 3 Cie ont effectué un exercice avec le 12 Li dans la région comprise entre Waimes et Rochelinval.

LA VIE DE L'UNITE

Décorations militaires

Il a plu à Sa Majesté le Roi de décerner, en date du 21 juillet 1981:

- La Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II au Cpl Chef Bancken.
- La Décoration militaire de 1^{re} classe au Cpl Chef Kesteman
- La Décoration militaire de 2º classe au 1 Sgt Gangolf.

Brevet militaire

Le Brevet militaire a été accordé au Cpl Lafontaine, Cpl Lesenfants, Sdt Mil Alost, Voets, Adam et Dony,

.....

- Le Sgt Motte est arrivé du 1 ChA le 1^{er} sept. 1981 en tant que moniteur EPS.
- Le Sdt VM Mostert est venu de Sv Place Esseniho
 le 21 sept 1981
- Le SLt Res. Dourte est arrivé le 1° oct. 1981 en lant que cand dat officier temporaire.
- L'Adjt COR Delleuse est venu de ERMS le 30 oct.
- Le Sdt VM Sarlette est venu du 3 A le 19 oct. 1981.

Départs

- Les SLt Mil Bodson, Camby et Nocart sont mis en CL le 29 oct. 1981.
- Le Sdt VM Demetsenaere est passé au 72 Bn Tpt le 10 sept. 1981.

Dácha

Le Commandant du 3 ChA a le pénible devoir de vous annoncer le décès du SLt Lieffring, survenu en service commandé à l'École d'Infanterie le 10 sept. 1981. Le SLt Lieffring était passé au 3 ChA le 16° sept. 1981.

Nous présentons à sa famille et à ses amis nos condoléances émues.

Chevron d'ancienneté

Le premier Chevron d'ancienneté a été accordé aux Cpl VM Kohn et Schleck le 1^{er} sept, et au Sgt Motte le 1^{er} oct, 1981.

Prestation de serment

Ont prêté serment le 25 sept. 1981, les Sdt Mil Bodson, Nocart et les Sqt Debruyn et Janssens.

Nominations

- Le 26 sept., le 1 Sgl Druine a été nommé au grade de 1 Sgl Maj dans la catégorie des Sous-Officiers de carrière.
- Les Sgt Berny et Kreutz ont été nommés 1 Sgt dans la catégorie des Sous-Officiers temporaires.
- Le 27 sept., le SLt temporaire Barbette a été nommé Lt temporaire
- Le 1^{er} oct., les Sdt VM Yancenne et Bastien ont été nommés Cpl.

Commissionnement

- Les Sdt Deflandre et Pironnet ont été commissionnés au grade de Cpl le 1^{et} sept.
- Le Sdt Emmers a été commissionné au grade de Cpl le 1° oct. 1981.

 Le Cel CSOR Mayorit a été commissionné Set le
- Le Col CSOR Mawait a été commissionné Sgt le 1^{or} nov.
- Le Sdt CSOR Proces a été commissionné au grade de Col CSOR le 1er nov.
- Les Sdt Petry, Nelles et Hup ont été commissionnés au grade de Cpl le 1^{er} dec. 1981.

Brevet «Bon chauffeur»

 Le Cpl Degroote a obtenu le brevet de «Bon chauffeur».

Insigne «Bon chauffeur»

 Les Sdt Maesen, Frebutte, Marot, Davister et Lekki ont obtenu l'insigne de «Bon chaufleur».

Permis de conduire

- Les Sdt Mil Binten, Holper, Huweler, Keischgens, Leffin, Mennicken et Simons ont obtenu le permis de conduire pour Veh 4T le 4 nov.
- Le Sdt VM Verdebout et Samyn ont obtenu le permis de conduire pour Veh 4T le 18 nov.

LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, il y a plusieurs années, lors de notre congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulementen Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, et-

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une scule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comporteront trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au coté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières premières (50 p.c. au moins) et des salaires, les prix de vente suivants seront d'application, port et TVA compris:

Répétons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint.

(Adresses en page 2)

FRATERNELLE

des

Anciens Combattants du 10° de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

C. BEKE



VERBROEDERING

1914 - 1918

Oud-Strijders van het 10° Linie

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARK

Secrétaire - Trésorier - Secretaris - Schatbewaarder

A. COLLE Rue du Noyer 87 - 1040 Bruxelles Tel. (02) 736 23 64

Sint-Annaplein 69 - 9000 Gent Tél. (091) 25 40 92

Les Anciens 14-18 de la Fraternelle du 10° Régiment de Ligne adressent à tous leurs Frères d'Armes des Chasseurs Ardennais, tant de l'Active que de leur Fraternelle, leurs vœux les plus ardents pour que 1982 leur soit une année de bonheur et de prospérité dans une Belgique saine, unie et rayonnante de paix. De Oudstrijders 14-18 van de Verbroedering van het 10de Linieregiment wensen aan al hun Wapenbroeders der Ardense Jagers, zowel in aktieve dienst als lid hunner Verbroedering, een gelukkig en voorspoedig Nieuwjaar. Mocht 1982 voor hen allen een jaar betekenen van zonnige Vrede in een gezond, zonnig en eendrachtig België.

C'est à un valeureux combattant du 10^e de Ligne



que revint l'honneur, en 1919, de remettre la Croix de Guerre au Roi Albert

En mai 1919, le conseil des ministres décida de conférer la Croix de Guerre à S.M. le Roi Albert. Il paraissait anormal, en effet, que celui qui avait conduit notre Armée au combat, ne fût pas titulaire de la Croix des braves. Toutefois, un problème se posa: qui allait remettre la distinction au Chef de l'Armée, attendu que cette mission incombe normalement à un supérieur? C'est le Roi qui fixa la solution: il désirait être décoré par un de ses plus vaiillants soldats.

On forma donc une délégation de onze soldats, conduits par un adjudant, tous titulaires de la Croix de Chevalier de l'Ordre de L'écpold pour faits de guerre. Il faut rappeler que cet ordre national est, en principe, réservé aux efficiers mais que le roi Albert prit la décision de le décerner à certains militaires subaltemes ayant accompli des actes de bravoure exceptionnels, et qu'en chaque cas, il tint à remettre lui-même la décoration.

A la tête du groupe, pour la cérémonie du 14 mar 1919, fut placé l'adjudant Raymond Meuris qui avait fait toute la campagne au 10° de Ligne et était passé, après la guerre, au 13° de Ligne.

Il y avait, ce jour-là, dans le parc du palais de Bruxelles, le premier ministre Delacroix, le ministre de la Guerre Masson et nombre de généraux, ayant exercé de hauts commandements, parmi lesquels le général Greindl, père de notre regretté comte René Greindl, 2 Ch A en 1940 et président provincial du Luxembourg du SSChA.

Le Roi, qu'accompagnait la Reine, portait le casque mais aucun insigne de commandement, ni aucune décoration. Il s'arrêta à dix pas du détachement des douze braves, parmi les

plus braves, face à l'adjudant Meuris. Le Premier ministre souligna la valeur exception-nelle de la Croix de Guerre: «Qu'elle témoigne de ces actions d'éclat dont l'occasion n'est pas donnée à tous les courages, ou qu'elle vienne récompenser les longs et obscurs dévouements, la bravoure quotidienne, elle est, par

excellence, la décoration du combattant. Le

soldat la sent bien à lui. Il est justement fier de

Raymond MEURIS



L'adjudant Meuris épingle le bijou de la Croix de Guerre sur la tunique du Roi. A gauche, le Premier ministre Delacroix; à droite, le ministre de la Guerre, Masson,

(Repris du «Patriote illustré», du 25 mai 1919)

Il vient de mourir le jour de son 90° anniversaire

Ensuite, l'adjudant Meuris prononça, en français et en llamand, l'allocution suivante: «Sire - Unie à Votre Majesté par le souvenir commun des jours héroïques de souffrance et de gloire, l'Armée, que nous avons l'honnour de représenter, Lui demande d'agréer l'hommage de la Croix de Guerre, en témoignage de son admiration pour les vertus de courage incessant et d'inébrantable confiance que le Roi lui données en exemple.

»Tous ceux qui, sous les ordres de Votre Majesté, ont conquis la Croix de Guerre, seront heureux et plus fiers de la porter avec Elle.

«Symbole de la valeur militaire, la Croix de Guerre trouvera un nouvel éclat à briller sur la poitrire du Commandant en Chef qui, plein de sollicitude pour ses troupes, en même temps que de claire et haute énergie, a conduit l'armée à la victoire et a sauvé la Patrie».

De la réponse du Roi, nous extrayons le passage suivant, qui devrait être aujourd'hui profondément médité par tous, au moment où dans de nombreux milieux, et même parmi ceux qui sont nantis de hautes responsabilités dans l'Etat, on s'attache à déchirer la Patrie, allant jusqu'à mettre en péril son existence même:

...il est dans la vie des peuples comme dans celle des individus, des moments où seul le courage peut sauver. L'armée, le peuple belge tout entier ont été sauvés par la bravoure, par la ténacité, par une foi ardente el indélecible dans les destinées de la Patrie. Puisse la Nation, aujourd'hui encore, puiser dans les magnifiques exemples que les Belges ont donnés pendant la guerne, la force et l'urion

nécessaires pour assurer l'avenir de la Belgique».

Alors, rapporte une chronique du temps, «L'adjudant Meuris s'approche du Roi et, d'une main ferme, épingle sur sa poitrine le bijou de la Croix de Guerre». Le Roi et la Reine sont allés ensuite serrer la main des douze braves et se sont entretenus longuement avec eux.

Celui qui fut, avec le Roi, la vedette de cette cérémonie grandiose et pleine de signification, Raymond Meuris n'en tirait pas vanité. L'auteur de ces lignes qui l'a rencontré à diverses reprises et auquel il tèléphonait parfois, peut en témoigner. Il était d'une très grande discrétion et modeste, comme le sont tous les vrais héros. Et cependant, qui peut se prévaloir d'états de services comme les siens?

Raymond, Jules, Joseph, Guillaume, Ghislain Meuris était né à Bierges, le 22 octobre 1891. Le 28 octobre 1907, donc à 16 ans, il s'engageait comme volontaire de carrière au 10° Régiment de Ligne, son terme de milice prenant cours le 1° octobre... 1909. Il était nommé caporal en janvier 1908 et sergent en octobre 1909, pour être envoyé en congé illimité quelques jours plus farc.



Le Roi s'entretient avec l'adjudant Meuris et ses compagnons

Chasseurs Ardennais prit position le 24 mai 1940. Les promotions allaient se poursuivre: adjudant en décembre 1918, commissionné sous-lieutenant auxiliaire d'infanterie en juin 1919, puis nommé à ce grade en décembre, il fut ensuite tenté par l'aviation et fut détaché à l'aéronaulique militaire, faisant partie du per-

nommé capitaine en décembre 1930 et capitaine-commandant en septembre 1936. Rappelé en acût 1939, il était affecté en février 1940 à l'Ecole d'Aviation de Gosselios, passait en mai en France puis au Maroc avec son unité, était envoyé en Allemagne comme prisonnier de querre à son retour en France et rapatrié en



Le Roi Albert, qu'accompagnent la Reine Elisabeth et les ministres Delacroix et Masson, salue le détachement des Braves des Braves.

(Repris du «Patriote illusire» du 25 mai 1919).

Happelé sous les armes le 1 or août 1914, il était nommé sergent-fourrier en novembre et blessé une première fois à Nieuport, le 22 janvier 1915. Promu premier sergent en avril 1916 et premier sergent-major le 21 juillet de la même année, il était blessé à nouveau, le 22 octobre 1918, à Bellem, au nord de Vinkt, là où le 2°

sonnel navigant, du 1ºr décembre 1921 où il demeura jusqu'au 1ºr mars 1926. Il avait été nommé lieutenant en juin 1922. En mars 1926, il était désigné pour le 9º de Ligne, était mis en congé avec demi-traitement en janvier 1929 et pensionné le 1ºr janvier 1931. Passé, à sa demande dans le cadre de réserve, il était de

février 1941. Il fut encore rappelé en avril 1945 pour cesser, par limite d'âge, de faire partie du cadre de réserve en juin 1946. Il comptait donc quelque cinquante années de carrière militaire. Parmi ses distinctions honorifiques: comman-

deur des Ordres de la Couronne et de Léopold

II, officier et chevalier des trois ordres natio-

naux, dont deux avec palme, croix de guerre

avec deux palmes, deux chevrons de bles-

Parmi ses citations la plus belle date du 17 août 1920 :

sures, huit chevrons de front,

Gradé plein d'allant et de sang-froid, s'est élancé les 14 et 15 octobre 1918 à l'assaut de plusieurs nids de résistance qu'il a réduits, assurant ainsi la progression continue de nos vagues d'assaut. A capturé, avec son groupe, 9 mitrailleuses et 121 prisonniers dont 5 officiers. Au front depuis 53 mois.».

Voilà un homme à citer en exemple à notre jeunesse!

Ajoutons que Raymond Meuris fut toujours fidèle et dèvoué à sa Fraternelle du 10, dont il était membre du comité, et qu'aussi, il aimait bien les Chasseurs Ardennais.

L'adieu du président du 10e de Ligne

Cher Raymond Meuris, une santé défaillante et aggravée par un âge avancé ne m'ont pas permis d'assister à vos funérailles. Chers Amis vous vous doutez de la profonde tristesse que j'en ai ressentie. Vous aussi avez dù regretter de ne pouvoir vous tenir une dernière fois à ses côtés avant l'ultime départ. Mais, ne vous en chagrinez pas trop, car il sait que vous restez avec lui comme tous ceux qui vous ont quittés, les glorieux et les autres. Tous ils restent dans nos souvenirs et leur sourire posthume nous en récompense bien. Raymond Meuris, vous fûtes pour

grande classe, un chevalier dans toute l'acception du terme, celui qui cut l'insigne honneur d'épingler la Croix de Guerre sur la poitrine de notre grand Chef, le Roi Albert ler, et disons-le, avec fierté, le Camarade dévoué à sa Fraternelle jusqu'au bout.

nous un frère d'Armes 14-18 de toute

Devant un Frère d'Armes pareil, il ne nous reste à nous, vos fidèles compagnons qu'un geste à accomplir, c'est celui du soldat: «En Position» et garder une minute de profond silence.

C.B.

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Décès

- Germain Welter, d'Attert, 61 ans. Campagne de 40 au 4 Ch
 A et P d Guerre
- Michel Holtgen, d'Arlon, 66 ans. Campagne à la 2º Cie du 1 Ch A et P d Guerre.
- Georges Dony, de Guirsch, 65 ans. Campagne à la 7° Cie du 1 Ch A, grand mutilé de guerre, résistant armé et par la Presse clandestine.
- Le colonel e.r. Edgard Fraeys, de Habay-la-Vieille, 80 ans, ancien du 10° de Ligne et des Ch A. Campagne à l'E.M. du 4° de Ligne et P d Guerre.
- Le baron Daniel Ryelandt d'Orchimont, 78 ans, commandant du Groupe d'Orchimont de l'Armée Secréte et Volontaire de guerre 40-45. Membre d'honneur de la Fraternelle depuis 1970 et membre de la section d'Arlon.
- Alexandre Putz, d'Arlon, 76 ans. Campagne à la 5° Cie du 1 Ch A et résistant armé.
- Madame Paulus, 74 ans, veuve de l'adjudant Eugène Paulus et membre honoraire actif et dévoué de notre section cu elle jouissait de l'estime et de la symphathie de tous.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles endeuillées de même qu'à la section d'Etalle et à la famille Lafontaine, cruellement éprouvées par le décès d'Albert Lafontaine, porte-drapeau de la section.

Dans le bulletin Nº 127, pages 7 et 14, le président national a retracé les carrières de nos camarades Georges Dony, Edgard Fraeys et Daniel Ryelandt.

Nouvelles familiales

Nous avons appris avec quelque retard:

- La nomination au grade de 1^{er} lieutenant pilote de la Force aérienne de M. Marc Collette, fils de notre dévoué secrétaire.
- La naissance d'une petite Laurence au foyer des époux Guy Mehlen-Kirsch de Grendel.
- Le mariage de M^{eio} Rita Coffinet, fille de l'adjudant Célestin Goffinet de l'E.I. et petire-fille de feu l'adjudant Octave Goffinet de Guirsch, avec M. Jean-Marie Flammang, fils de Jean Flammang, adjudant retraité d'Arlon.

Nos félicitations et meilleurs vœux à tous et à toutes.

A la musique F.I.

Le 19 novembre, la musique F.I., mieux connue sous le nom de musique des Chasseurs Ardennais, létait à la caserne Callemeyn, en même temps que la Ste Cécile, le XXX° anniversaire de son retour à Arlon après 40-45.

Au cours de cette fête intime, à laquelle avaient été invités le président national, Albert Hubert, le président de la section d'Afon, le tiesoier national, le trésorier national-adjoint ainsi que le secrétaire de la section, des distinctions et des cadeaux-souvenrs furent remis au chef de musique, l'adjudant principa Quéry, au tambour-major, l'adjudant Lertz ainsi qu'à tous les musiciens.

On lira en page le compte-rendu détaillé du président national

Dans la Section

Aux activités déjà mentionnées dans le précédent bulletin, il convient d'ajouter les prestations suivantes:

- Le 13 septembre, aux cérémonies organisées à l'occasion de l'anniversaire de la libération de la ville d'Arlon le 9 septembre 1944.
- Le 20 septembre, à la messe célébrée en l'église St.-Martin pour les membres défunts du Cercle colonial d'Arlon et Sud-Luxembourg.
- Le 8 octobre, au matin, à Arlon, accueil des flambeaux d'Athus et du Grand-Duché à l'occasion du Relais Sacré et l'après-midi à Martelange aux dépôts de gerbes aux divers monuments dont celui des ChA.
- Le 12 octobre, en l'église St.-Martin, à la messe pour les défunts de la Gendarmerie à l'occasion de ses Fastes.

- Le 11 novembre, à la commémoration de l'Armistice 14-18 et au dépôt de fleurs au monument Albert I.
- Le 15 novembre, au Te Deum à l'occasion de la Fête de la Dynastie.
- Le 17 novembre aux funérailles, à Vance, du camarade Albert Lafontaine, porte-drapeau de la Section d'Etalle.

Au cours de sa réunion du 1-12-1991, le Comité a entendu et approuvé les rapports présentés par le président, le secrétaire et le trésoire sur l'exercice 1981. Les comptes présentés par M. Crochet et vérifiés par M. Grimonster, ont été approuvés (en boni) à l'unaminité

En résumé, le bilan de l'année écoulée est non seulement positif, mais aussi rassurant quant à l'avenir de la section qui, malgré quelque vingt décès, comptait encore, au 31-10-1981, 577 membres en règle de cotisation. Une ombre cependant au tanleau: le poste de vice-président est toujours vacart depuis le décès de notre ami regretté, Albert Giot. Les candidats éventuels peuvent se faire connaître au comité de la section.

Notre ami Fernand Crochet exposa ensuite en détail son projet d'excursion 82, ci-dessous, projet approuvé sans modification. Bravo, Fernand I

Notre excursion 1982

Pour contenter un cartain nombre de camaradas qui ne peuvent s'absenter plus d'une journée, la prochaine excursion nous conduirs au Grand-Duché par Martelange, Esch-sur-Sire, Bourscheid, Larochette, la petite Suisse, avec arrêt à Echternach pour le déjeuner à l'Hôtel Universel dont nous arons conservé un excellent souvenir du 21 juin 1980. Le retour se fora par la vallée de la Moselle où nous pourrons vister los caves St.-Martin et appréèer l'eur vin champagnisé.

Le prix du voyage avec déjeuner est fixé à 800 F par personne, à verser au CCP 000-0980849-82 de la Fraternelle Ch A, section d'Arlon, avant le 5 mai 1982. Les inscriptions sont reques dès à présent chez le trésorier : Fernand Crochet, rue de Bastoone. 171 à Arlon.

Départ: samedi 12 juin, 8 h, place Léopold.

Le Président remercie bien cordialement tous les dévoués de la section, les membres du Comité, les porte-drapau qui ont à leur actif quelque 50 prestations, les délégués de la ville et des villages ainsi que tous ceux qui par leur présence aux dérémonies apportent un précieux encouragement aux dirigeants de la section. Il leur présente, ainsi qu'à tous les membres et à teurs familles, ses meilleurs vœux pour 1982.

PS: Rappelons une fois encore que le port du "béret" est de mise à toutes les cérémonles où le drapeau de la section est présent: enterrements de camarades, A.C. PdG, etc... ainsi qu'aux manifestations patriotiques. N'oubilons pas l'appel lancé par notre regretté président, Raymond Reuter, à la veille d'un Congrès à Arloa: «Chasseur ardennais, non seulement sois fier de ton drapeau et de tes citations, mais montre-le en portant crânement ton béret».

Bérets et insignes sont disponibles chez notre ami, Charles Grimonster, rue de Viville, 41, Arlon (téléphone:

ATHUS-MESSANCY-AUBANGE

Décès

Nous déplorons les décès de nos anciens camarades d'armes

- Pierre René Rix, âgé de 70 ans, mobilisé au 1^{er} Regt. Chass/Aidennais.
- Pierre Krafft, ägé de 60 ans, également du 1". Fegt. Chass/Ardennais, décéde à Aubange le 15 octobre.
- Jean Johan, ágé de 69 ans, ancien du 1^{er} Regt. Chass/Ard., décédé à Athus le 22 octobre.
- Roland Hausse, décédé le 28 novembre 1981 à l'âge de 68 ans, vétéran d'Albert 1°, sergent mobilise au 1° Fegt. Chas/Ard., invalide de guerre Président d'honneur de Interfédérale des combattants d'Athus Président de la régionale F.N.A.P.G. d'Athus. Membre du comiré de la régionale de la Fratemelle des Chas/Arden.- Receveur récional honoraire.
- René Ravet, décédé le 28.11.1981, à l'age de 61 ans, ancien combattant. Résistant 40-45, à l'âge de 61 ans. Ancien bouromestre de Halanzy.

A toutes ces familles éplorées, la régionale d'Athus de notre fratemelle, présente ses plus sincères condoléances et remercie les nombreux camarades et porte-drapeau qui ont assisté aux funêrailles.

Nous rappelons aux familles et amis de bien vouloir prévenir, lors du décès d'un membre de la fraternelle, le président, le secrétaire ou un membre du comité, afin que le nécessaire soit fait en vue des obsèques.

Soirée-choucroute de Sélange

Le vendredi 30 octobre avait lieu à Sélange le traditionnel banquet-choucroute dont la réputation est bien établie. Les inscriptions records furent enregistrés dans un minimum de temps et les possibilités en places ne permirent pas d'accepter les inscriptions tardives. Nous rappelons donc à ce sujet qu'il vaut mieux se trouver dans les premires inscrits... et, cela est valable également pour les autres manifestations de la fraternelle.

Une ambiance du tonnerre, un repas qui mérite bien son nom de -Choucroute super-garnie- et une tombola surprise qui fit plus d'un heureux, avec gros lot et super gros lot offerts par les meubles Olimar d'Aubarge en la personne de M. Raymond Schul.

Bref, une soirée qui restera dans les mémoires et où l'on oublirhumatismes et autres petites misères...!

Rendez-vous donc pour Sélange en 1982.

Encore merci à tous les dévoués et dévouées du tennis de table de Sélange, sans oublier les musiciens qui en mirent un fameux coup!

Deux dates à bloquer, dès à présent, pour 1982

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SÛRE

Les nouvelles sont peu nombreuses durant le trimestre dernier, et je commence par nos décès: à Vaux-sur-Süre, Eudore Groos. A Glors, Maurice Girs, inhume à Michamps. A Michamps Maurice Moinet de Moinet, il était membre protecteur. A Rosères, Jules Remience, combattant 1914/1918, également membre protecteur. A Basiogne, François Kourne, géomètre expert, membre protecteur. A Moinet, Henn Féron et à Moyen-Ley, Léon Mathieu.

Le Comité, de nombreux membres et le drapeau étaient présents aux funérailles de nos braves camarades. A loutes les familles, éprouvées par é deuil, nous renouvelons nos sincères et chrétiennes concoléances, et nous nous associons à leurs penos crusilles.

Mariage

Nous avors le plaisir de vous faire part du mariage de Jean-Louis Dermience, ingénieur industriel, de Cirey, avec Mile Marie-Anne Nevraumont, régente méragère, de Magerotre; cette dernière est la fille de Raymond Nevraumont-Acheune, un membre fidèle de norre Fraternelle.

Aux jeunes époux, nous souhairons le bonheur, la joie et une prospérité totale. Aux heureux parents, nos plus chaleureuses et nos plus sincères félicitations.

Divers

romercie bien amicelement notre secrétaire national Franguilot pour les découvertes faites au pays de la Salm concernant notre fameuse défensée de 40, et les belles photos parues dans le dernier bulletin. Cela prouve au moins que dans son épanouissement ets a détente dans nos régions, il pense toujours à sa Frairemelle. Revenons un instant sur notre défense de 40, il a vu sur place les restes déléments de défense antichars, et dontil decrit la composition; dès cet instant, il n'aura plus été étonné de l'avance aussi rapide de l'armée allemande dans les Ardennes, et pour l'autre découverse en Elglise de Limerté, des vitraux d'art dédiés à des valleureux soldats de l'endroit, morts pour notre pays.

Je regrette amèrement et trouve qu'il est bien dommrage, que trop peu de gens qui ont des responsabilités, ne pensent pas plus souvent à nes vaillents défenseurs pour mettre en évidence le nom d'une rue de leur village, ou l'apposition d'une plaque sur un édifice public et ce à en l'honneur de nos vaillants détenseurs. Chasseurs. Ardennais.

BERTRIX-PALISEUL

Cotisation 1982

Nous cemandons à tous nos membres et surtout à nos membres protecteurs de faire bon accueil aux délégués qui passerent chez eux pour l'encaissement de nos cotisations (1992. Commerçants..., artisans, directeurs de sociétés de burices, achetez l'autocollant de la Fraternelle et apposaz-le à votre vittne... vous en serez récompensés.

Membres adhérents.

La section de Bertrix-Paliseul souhaite que les anciens -Béreits-Verts- communiquent à leur président ou à leur secrétaire les noms des jeunes Chasseurs Ardennais d'après guerre afin d'assurer la relève. Ces membres adhérents seront les bienversus au sein de notre section et pourront accompagner leurs aines dans toutes les activités de la Fraternelle.

Fête de l'Armistice

Le 11 novembre, les cérémonies du souverir se sont déroulées dans les diverses sections du grand Bertirx et du grand Patiseul par une messe pour les disparus, suivie de dépôts de fleurs et de la sonnerie "Aux Champs», aux monuments aux morts. Parlautinnos Chasseurs Ardennis étalient présents. Après-midit deux banquets de retrouvalles à Origéo sous la responsabilité de nôte déléqué loca Marcel Lebas et de sa charmante épouse et à Bertirx. Pour la première fois depus 33 ans, en raison de l'absence du président des groupements patriotiques, notre camarade Jean Delogne retenu par la malatide. Forganisation fut partiagée par Jean Memer et Emile Colson: ambiance du fonnerre de midit à 22 heures, et merci à tous les participants.

Projet pour 1982

Avec la collaboration des Anciens Combattants d'Orgéo, la section régionale des Chasseurs Ardennais de Bertrix-Paliseul

organisera le 8 MAI 1982 une journee du souvenir afin de commémorer la fin de l'occupation et la libération des cambs. L'administration communale du Grand Bertinx, par la voix de son bourgmestre, Monsieur Philippe Pignolet (membre protecteur de notre Fratemelle) nous a déjà pomis son apoul et dès à présent nous demandons à toute la population bertrigeoise de retienr cette date (8 mai 1982) et de montrer qu'elle est et restera toujours belge: en pavoisant aux couleurs nationales. Membres de la régionale Bertrix-Palseul et membres des sections volsines, nous espérions que vous seze nombreux à assister à cette cérémonie. comme ce fut le cas à Paliseul le 29

Congrès de Huy du 25-4-1982

La section organise le voyage en car (pour le prix du repas et le passage du car dans les sous-sections, voir le prochain bulletin).

Les délégués locaux doivent des à présent récoller les inscriptions éventuelles et les communiquer au secrétaire, E. Colson au plus tôt. (Merci).

Une bonne nouvelle

L'harmonie «Les Echos de la Lesse» de Villance (dont le chef et cheville ouvrière, Emile Schul, est membre effectif de la section Bertrix-Paliseul), prêtera son concours lois de notre journée des Chasseurs Ardennais le 8 mai 1982 à Bertrix, et à cette occasion ete étrennera ses nouveaux uniformes.

Promotion

Dans le journal «L'Avenir» du 25-11-1981, nous avons appris avec satisfaction que notre camarade du comité de notre section, Alfred Lieffag avait reçu la 1ººº barrette d'or pour 35 ans à la direction de la Croix-Rouge régionale de Bartrix.

Sincères félicitations pour cette belle reconnaissance de long

Décès

Madame Paul van den Corput, membre d'honneur et protecteur de la Fraternelle, décèdée à Ochamps dans sa 77º année, le 4-12-1981

Le 2-12-1981, notre camarade Cyrille Wampach de Bertix. Le 4-12-1981, notre camarade Jules Gérard de St.-Mard. Nous garderons le souvenir de ces chers dispans et nous rélitérons nos cordoléances aux familles endeuillées.

BOUILLON

Réunion du comité

Notre comité régional s'est réuni ce 22 novembre; deux membres seulement se sont excusés, l'un pour raisons professionnelles, l'autre pour maladie.

Avant d'ouvrir la séance, notre président demande une minute de silence à la mémoire de M. Adelin MAHIN, membre du comité depuis sa fondation et décédé le 13-7-1981.

Il remercie ensuite M. Albert Petit d'avoir bien voulu remplacer M. Mahin à notre comité.

Après avoir évoqué les diverses activités de la régionale en 1981, l'assemblée examine les projets pour 1982.

Au programme

- Congrès national le 25-4-1982 à Huy.
- Commémoration de la fin de la guerre 40/45 le 8-5.
 Cette année, cela se fera à Noirefontaine.
- Assemblée générale le 6 juin à Corbion.
- Il est aussi prévu deux excursions:
- 5 jours en Haute-Savoie et au Lac Leman, du 26 au 30 juin.
- 1 jour à Colombey-les-deux-Eglises, le 11-9-1982.
 Les détails relatifs à ces diverses manifestations seront

donnés en temps voulu par bulletin, début 1982.

Cotisation

Chaque délégué de section a reçu un stock de cartes de cotisation et une provision de notre circulaire 481 à remettre à chaque membre. Nous espèrons que les coisations soient encaissées pour fin janvier au plus tard.

Décès

Nous ont quités

- Marcel Robin de Ucimont, le 23-9-1981.
- Emile Damien de Les Hayons, le 18-11-1981.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos fraternelles condoléances.

Comme de coutume, les drapeaux des sections et de nombreux bérets verts ont assisté aux funérailles.

Le 10 octobre, une délégation de notre régionale avec drapeau a assisté aux funérailles du baron Daniel Ryelandt à Orchimont.

Mariao

Le 19 septembre 1981, Mile Catherine Collignon, petite-fille de notre vice-président André Collignon, a épousé M. Yves Gaspard de Corbion.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Naissance

Le loyer Lambert-Majet s'est agrandi par la naissance d'un petit Julien, Notre sympathique porte-drapeau Louis Majet est ainsi, une fois de plus, grand-père.

Aux parents et grands-parents nos sincères félicitations.

FLORENVILLE

Assemblée générale du 20 novembre 1981

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 20 novembre dans une salle de la Gaumaise à Florenville. Les cinquante membres qui avaient répondu à l'invitation du comite se sont retrouves dans une atmosphère de fraternité animee par le plaisir des retrouvailles.

A 20 h 15, le président ouvre la séance et adresse des souhaits de bienvenue et des félicitations aux présents, et spécialement à ceux que la distance n'arrête pas. Il remercie les membres qui se dévouent pour la bonne marche de la Fraternelle.

Il remémore les noms des onze anciens décédés depuis notre demière assemblée générale.

— Marcel Henriquet de Florenville, André Philippart de Florenville, Auguste Chauviaux de Muno, Emile Duroy de Muno, Jean Forget de Chiny, Camille Deom de Lacuisine, Nestor Haineaux de Suxy, Joseph Englebert de Florenville, Arille Noiet de Martie, Firmin Poncin de Prouvy, Paul Jacques de Florenville.

Une minute de silence est consacrée à leur souvenir.

La Fracemelle rélitère ses condoléances bien sincères aux familles éprouvées. Le président donne connaissance des principales décisions prises lors des réunions du conseil d'administration de la Fratemelle auxquelles il a assisté. Le prochain congrès se tiendra à Huy le 25 avril 1982. La cotsation est uniformisée cour foutes les sections à 180 F.

Ensuite, il passe la parole au secrétaire qui retrace les activités de la section pendant l'exercice écoulé. Il y eut réunich du comité à Florenville, Valensart, Chiny, Villers-Devant-Orval et la demière à Chameleux pour lorganisation de l'assemblée générale et du banquet. La section fut représentée aux manifestations de Bastogne (Monument Cady), de Vinkt, de Martelange, au congrès national de Cinny ainsi qu'à l'enterrement du regrette vice-président et ami, M. Eppe. Une délégation en béret vert, evec drapeau, a assisté aux funérailles de nos camarades décédés, et aux manifestations patrioliques qui se sont déroulées à Florenville: cérémonie commémorative du Banel, Relas secré, 11 novembre et The Deum pour la fête de la royauté. Le socrétaire insiste pour que les délègués fassent connaître à temps, à un membre du comité, les événements qui suvivennent dars leurs localités et dui inféressent la section.

Le président remercie le secrétaire pour son dévouement dans le recrutement de membres et donne la parole au trésonier qui présente le bilan et les comptes de receites et dépenses pour l'exercice 1981. L'année se termine en boni et le nombre de membres cotisant a atteint sa pus haute cole depuis l'origine de la section. Hélas, les décès deviernent nombreux et il faudra un nouvel etfort de recrutement pour la maintenir.

Différentes propositions sont adoptées concernant, notamment, la représentativité de la section à certaines cérémonies (dépôt de gerbo, l'archat d'un drapeau de l'Ardenne (décoration pour certaines réunons) et un geste de Iraternité, à l'occasion de Noël, envers nos camarades handicapés par la maladie et retenus loin de toutes nos manifestations.

Le banquet annuel aura lieu le 19 décembre à 19 h 30 chez notre camarade Albart Sombrijn (Hôtel des Touristes à Chiny). La section, désireuse d'honorer les anciens de 1914-1918 des communes de Florenville et d'Izel, les invite à participer à cette soirée qui promet des heures agréables.

La séance officielle terminée, la réunion s'est continuée, pour un bon nombre, dans une ambiance chaleureuse.

Houffalize — Assemblée générale à Beauraing

Cette année, l'assemblée genérale de la section fut organisée à Beauraing le samedi 10 octobre. Sur un effectif de près de 1.800 membres, on comptait plusieurs centaines de participants. Tandis que s'effectuait le rassemblement, une gerbe d'œillets blancs était déposée devant la Vierge au jardin des apparitions par le président. Joseph Andre, et M. Alphonse Ansiaux. Ensuite, une messe solennelle fut célébrée en l'église de Beauraing par M. le doyen Bœur, ancien Ch.A., à l'intention de tous nos camarades disparus.

A l'issue de cette messe, ce fut le défilé dans la ville en cortège emmené par l'harmonie de Feschaux, avec dépôt de fleurs aux différents mémoriaux par le président national, A. Hubert, et J. André, président de la section. Puis, ce fut la séance académique à laquelle assistaient le bourgmestre de Beaurang, M. Demars, et le sénateur Dalem, de Rochefort. Dans son allocution, le président J. André a expliqué comment on avait été amené à se réunir à Beauraing, en rappelant qu'il y a une vinglaine d'années une campagne de regroupement des anciens Ch.A. de 40 avait été lancée.

Le orésident de la section de Houffalize, qui rassemblait chaque année les anciens de sa Cie en un souper de retrouvailles, recruta parmi ses fidèles soldats un collaborateur dévoué en la personne de Donia Widart. de Chevetogne, actuel vice-président de la section, qui lui promit un recrutement intensif. Ce qu'il fit avec une ardeur sans pareille et tout à fait bénévole. Qu'il en soit remercié. Son recrutement fit monter en flèche l'effectif de la section, car il rassembla bon nombre d'anciens, notamment dans les régions de Ciney, Beauraing, Gedinne et Basse-Semois, D'où notre présence à Beauraing. Au cours de la séance, eut lieu la bénédiction par M. le doyen Bœur d'un nouveau drapeau destiné à cette région et qui recut comme parrain et marraine M. et Mme Georges Lequeux, de Willerzie. Le président confia ensuite l'emblème à M. Alphonse Ansiaux, de Sart-Custinne, qui venait de se voir confier une vice-présidence de la section et qui permettait de soulager le vice-président Donia Widart dans sa besogne et de suivre son exemple de dévouement envers nos anciens. M. Edmond Michaux, de Rienne, fut désigné comme porte-drapeau.

Après une allocution du président national dans laquelle il évoquait les remous qui secouent la Belgique et lançait un appel pressant à l'unité nationals, M. André remercia loutes les autorités, les délégations des sections voisines et tous les membres présents. Il excusa l'absence du dévoué secrétaire Joseph Ricaille qui se trouvait à l'étranger. Un dennier merci et ces paroles très élogieuses à l'adresse de Donia Widart pour son exemplaire dévouement à la Fraternelle des Ch.A. et sa fidélité envers son chef de 40.

Ce fut alors le diner des retrouvailles de la section en même temps que celles des anciens de la 8° Cie qui, en grand rombre, avaient répondu à l'appet ainsi qu'ils le font à la Baraque de Fraiture. Belle ambiance, de la joie, du rire, de la bonne humeur sur toutes les figures, prouvant la satisfaction totale pour cette journée écoulée dans un esprit toujours Chasseur Ardennais.

Etant donné que M. Alphonse Ansiaux, de Sart-Custinne, assume les fonctions de vice-président de la section, nous demandons à nos membres des régions de Beauraing, Gedinne et Basse-Semois de bien vouloir s'adresser à lui pour tous renseignements ou communications quelconques, au sujet de manifestations ou de dècès dans ces régions (tél.: 061/58 86 38). Sa serviabilité, son dévouement vous sont acquis.











Decès

Depuis le 30 acût, nous avons encore conduit à leur demière deure les membres dont voici les nome: MM. Marcel hyrion, à Gembes; Narcisse Molflor, à Bœur-Tarigny; Aglein Chalet, à Patignies; Pierre Nisen, à Gœuvry, et Mme Jules Daune, à Lavaux-Sie Anne. Ce qui porte à 46 le nombre de ceux qui nous ont quittés au ocurs du demier exercice. Celui de 1982 est à peine commencé, et vollà que six anciens fières d'armes nous sont déjà ravis en moirs de quince jours. Il s'agil de: MM. Edouard Laftut, à Hautlays; Albert Morlot, à Böhan, Léon Petit, à Havrenne; Emile Leduc, à Nafraiture; Victor André, à Gouvy, et Joseph Facek, à Passour.

Aux familles qui se sont trouvées dans la peine, nous réitérons nos bien sincères condoléances.

Mariages

Nous avons appris l'union de M. Pierre Schevers, fils de M. Pierre Schevers, et Mile Syva Gobbo, bus deux de Holton. Toutes nos félicitations aux heureux parenis, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Dernière minute

Nous apprenons deux nouveaux décès: MM. Aimé Nannan, à Rienne, et Joseph Copet, à Redu. Aux familles éplorées, nous présentons nos fraternelles condoléances.

Beauraing

LEGENDES DES PHOTOS

Hommage au monument aux morts de l'entité de Beauraing

M. le curé-doyen Boeur, ancien Chasseur Ardennais, bénit le nouveau drapeau

Le nouveau drapeau: assis, les parrain et marraine, M. et Mme Georges Lequeux; debout: le nouveau vice-président, Alphonse Ansiaux, le porte-drapeau, Edmond Michaux; M. le doyen Boeur

Le président Joseph André remet un fanion à nos couleurs à M. Demars, bourgmestre de Beauraing. Assis: M. le sénateur Amand Dalem, bourgmestre de Rochefort, qui vient d'être réélu à la Haute-Assemblée. Des fanions ont été également remis au parrain et à M. le Doyen

Le barman, Maurice Neimry de Louette-Saint-Denis, ancien de la 10° Cie du 1 Ch A. Tout dévoué à la Fraternelle depuis sa création.

Cotisations

Nous nous permetions d'attirer d'une façon loute spéciale l'attention de nos membres, particulièrement de ceux qui ont l'habitude de payer leur colisation via le C.C.P. de la saction, sur le fait que le taux de cette cotisation n'est plus le même qu'aupravant. Le bulletin du 3" timestre l'indique en grands caractères au bas de la page 6. Il est de 180 F pour tous, sauf pour les membres protecteurs pour lesquels il est de 225 F. Si nous vous rappélons la chose, c'est parce que certains, et non des moins bien lotis, nous versent ençore 150 F.

Notre C.C.P.

Il porte le numéro: 000-0762137-08 et est libellé comme suit: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section locale, 6560 Houffalize. Si nous revenons sur ce sujet, c'est parce que plusieurs membres se trompent lorsqu'ils effectuent leur versement et emploijent un autre numéro.

BRABANT

Activités diverses pendant le trimestre écoulé

Le 7 septembre, à l'occasion du 51° anniversaire de S.M. le Poi, la relève de la garde au Palas s'est ell'écutuée en grand apparat par le 1Ch.A. La section était représentée par une délégation conduite par le président Gustin. Le drapeau fédéral ansi que les nôtres: Frailemelle du 10° de Lgne 14-18, section et sous-section de Molenbeek étaient également présents.

Le 13 septembre, le vice-président Leroux et nos porte-drapeau ont assisté à la cérémonie d'hommage aux morts organisée par l'Association de rescapés du Fort de Breendonk.

Le 25 septembre, la section a été représentée avec ses drapeaux à la «Journée du civisme» organisée par l'autorité communae et les associations patriotiques de Schaerbeek. Le 27 septembre, nos drapeaux étaient présents à la commé-

moration des «Journées de septembre 1830», place des Martyrs.

Le 25 octobre, la Ligue des Vétérans du roi Léopold III fétait son 25° anniversaire auquel notre porte-drapeau. Alfred Vaerewyk, avait été délégué.

Le 30 octobre une délégation avec drapeaux, conduite par le président Guslin, était présente à la Fête de la Force Terrestre. Le président national de la Fratemelle, M. Albert Hubert, a déposé une couronne au Soldat irconnu en hommage de la Estampille.

Le 11 novembre, à l'occasion du 63° anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918, rous étiens vingt-quetre «anciens-algrés», en première position, sur le passage du Roi verui rendre hommage aux victimes des deux guerres symbolisées par la tome au Soldat inconnu, à la Coonne du Congrés. Les associations patriotiques étaient venues nombreuses avec leurs d'appaaux ainsi que beaucoup de public malgré un lemps très froid.

A propos de notre représertation Chasseurs Ardenais, permetitez-nous de vous dire qu'elle diminue d'année en année et qu'elle a atteint ainsi la cote d'alerte. Si nous voulons garder notre particulairé parmi les autres associations patriotiques, il s'agina à l'aventi de consentir le sérieux elfort qui porterait notre s'agina à l'aventir de consentir le sérieux elfort qui porterait notre participation à une cinquantaine de «Béreis verts»; nos effectifs polentiels le permettent.

Nous déplorons également l'absence quasi totale de nos membres adhérents qu. ont cepencant leur place dans nos rangs. Seraient-ils complexés à ce point? Les souts et les écoles, eux, défilent et c'est très bien d'accompir ce devoir.

Le 12 rovembre, à l'invitation de M. Fred Leroy, président du Groupement des luxembourgeois de Bruxelles, quelques membres, dont Mmss Vaerewyk et Goffinet, ont fait acte de présence en dégustant un maîtrank à la petite foire de la "Quinzaine Luxembourgeoise" à City 2.

Faire-part de décès

Un brave parmi ceux du 10º Régiment de Ligne de la guerre 1914-1918, Monsieur Raymond Mieurs est décéde à Woltwé-St-Lambert le 20 octobre, à 1êge de 90 ans. Nombreuses furent les personnes venues témogner leur sympathie au service fundère célèbré en l'églés St-Julien le 27 cobbre. Notre section était représentée par une forte délégation avec le glorieux drapeau de la Fratemelle du 10º Rgt de Ligne 14-18 qu'il a si vallarment servi.

Etaient également présents, les crapeaux de la Commanderie de l'Ordre de Léopoid, celui des Crox du Feu d'Etterbeek et celui de notre section. Cest le fils du Comte Arnold de Looz Corswaren, au nom de son père, président de la Fraternelle des Soldats Chevaliers de l'Ordre de Léopoid, qui promora l'éloge funère du défunt, combattant aux mêrres proxepcitonnels.

Nous adressons notre sympathie...

avec nos condoléances émues à M. Albert Gérard, commissaire aux comptes de la section, frappé successivement par la perte de son fils et de son épouse:

Au Colonel Hre Jean Borgniet qui a dû subir une intervention chirurgicale. Nous lui avons fait la visite d'usage en son lieu de convalescence pour lui présenter nos souhaits de prompt et complet établissement au nom du Comité et de la section.

Bal de la hure 1982

Retenez qu'il aura lieu le samedi 20 mars à 20 h 30 dans une salle appropriée de l'ancien quartier Prince Baudouin, place Daily, entrée par l'avenue Charbo. Nul doute que s'étant ainsi rapproché, il comaîtra un beau regain de succès. Vous serez sollicités pour les cartes d'entrée par la circulaire du 1^{er} trimestre 1932.

(Suite en page 21)

Le banquet annuel de retrouvailles du 16 mai 1981 fut l'occasion d'inaugurer notre nouvel emblème.

Membre effectif de notre section, M. l'abbé Dubois, cure de Heyd, bénit notre drapeau devant une assemblée recueillie dont le cœur vibra ensuite aux accents de la Marche des Chasseurs Ardenna's.

Soirée joyeuse qui raviva bien des souvenirs de notre jeunesse.

Cotisations

A la date du 25.10.81, 31 membres effectifs avaient «oublié» de verser leur cotisation de 1981, bien qu'ils soient en possession de leur carte depuis le début de l'année. Peut-on espérer que les retardataires les payeront en même temps que pour 1982?

Décès

Nous regrettons le départ de nos camarades:

- Armand Roniean de Petit Han, décédé le 24.81
- Louis Close de Harre, décède le 9.5.1981;
- Albert Saintviteux de Rendeux, décédé le 2.9.1981

Pour la fête nationale, nous avons organisé une excursion sur les lieux de combats de mai 1940, aux frontières de l'Est du

secteur du 3º Rgt ChA. Avec arrêts aux monuments de

Rochelinyal et Chabrenez puis ensuite au Monument National Brèves cérémonies d'une touchante simplicité : dépôt de fleurs -

allocution - sonnerie aux champs et Marche des Chasseurs

En passant, nous remercions Valmy Docquier junior pour sa prestation stéréophonique.

Déjeuner à Luxembourg. Visite de l'impressionnant cimetière américain. Souper à Vianden. Les effuves de la Mirabelle firent merveille pour un retour plein de gaieté.

ETALLE - TINTIGNY HABAY-LA-NEUVE

Vance rend un dernier hommage à Albert Lafontaine. porte-drapeau de notre régionale

Mardi, 17 septembre, eurent lieu les funérailles du Chasseur Ardennais. Albert Lafontaine, en présence d'une foule très nombreuse et particulièrement recueillie.

Un groupe imposant de Bérets Verts escortaient les quelque dix étendards. On remarquait des délégations venues de Namur. St.-Hubert, Florenville, Arlon ainsi qu'un nombre important de camarades de notre régionale; chaque section était dignement représentée. On vit rarement un tel rassemblement de Chasseurs Ardennais défiler en ordre impeccable, escorter tant de drapeaux crépés de noir. Vance se souviendra longtemps d'un spectacle des clus édifiant. Sur les visages graves, souvent burnés par les ans, on lisait la tristesse et la dignité, le tout marqué d'une discipline, propre à cet ancien corps d'élite.

L'interminable cortège, avant de gagner la belle et combien vénérable église, fit halte face au monument élevé en souvenir des victimes des deux geurres. Emile Perleau de Vance, compagnon d'armes d'Albert, prononça un discours tout emprent de sincérité et de simplicité. Il sut trouver les mots exprimant l'hommage amplement mente par celui que chacun regrette. Tous ceux des «Nôtres» qui ont approché Albert, se plaisent à reconnaître son dynamisme, son sens de l'organisation, son our patriotisme ainsi que son entier dévouement aux tâches nombreuses que les Chasseurs lui avaient confiées. Conscients des mille services rendus à la noble cause des Anciens, très nombreux furent ceux qui, par laur présence aux obsèques, voulurent témoigner leur reconnaissance à un camarade qui leur avait, sans compter, consacré lemps et énergie. Chacun des présents vibrait au diapason de l'irréparable et s'accrochait au moindre souvenir touchant le sympathique dispani

Cher Albert lors de chaque réunion de chaque défilé de demain, ta présence restera assurée parmi nous. Les grands cœurs, les hommes d'action ne meurent iamais tout à fait leur mémoire demeure rayonnante et défie l'usure du temps.

Un ancien ChA

Note du PN: Albert Lafontaine était également le représentant de la section récionale d'Etalle au sein du Conseil d'administration de la Fraternelle

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin : exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

LIEGE-VERVIERS

Transmission de pouvoirs

M. Jules Barlet, étant particulièrement absorbé par ses recherches scientifiques, a demandé à être relevé de ses fonctions de secrétaire de la section

Nous ne pouvons que pous soumettre à cette décision et tout en reprettant son départ. le remercier vivement de tout ce qu'il a œuvré dans l'intérêt de la section pendant de nombreuses années et le prier de bien vouloir rester membre du comité. Il sera remplacé dans ses fonctions par le secrétaire-adjoint M. Marcel Mossoux, qui a ben voulu accepter cette tâche. Voici les nouvelles coordonnées:

- Liège-Verviers: Secrétaire Marcel Mossoux, rue des Ge-4111 Flémalle-Grande, tél.: (041) 33 85 31

Manifestations

Notre section a été dignement représentée aux diverses manifestations du 11 novembre, soit à Liège, soit dans l'entité amayloise où nous comptons bon nombre de membres. Dans cette dernière, notre nouveau secrétaire était accompagné du porte-drapeau.

Notre nouveau secrétaire M. Mossoux vient de se voir octroyer la Médaille d'or de l'Ordre de la Couronne à titre professionnel.

Nous le félicitons bien chaleureusement pour cette distinction si bien méritée.

Décès

Depuis notre dernier bulletin, nous avons malheureusement à déplorer le décès de deux des nôtres, membres effectifs de la section, M. Couturier de Verviers et Rollus de Lièce. Pour ce dernier. la section était représentée à ses funérailles.

Nous réitérons aux familles nos condoléances les plus vives tout en les assurant de garder le meilleur souvenir de leur cher disparu.

Cotisations

Nous sommes agréablement surpris de voir la bonne rentrée des cotisations pour l'exercice 1981-1982. Pouvons-nous demander à ceux de nos membres qui auraient perdu la chose de vue de bien vouloir s'acquitter le plus tôt possible? D'avance, un grand merci.

NEUFCHATEAU -LIBRAMONT

Décès

Le camarace Jean Pierson de Libramont a eu la douleur de perdre son frère Albert âgé de 65 ans.

Hainaux Félicien de Troncuoy (Longlier) est décède à la clinique de Libramont le 7.11.1981. Il était ancien prisonnier de

Nous avons appris le décès de Madame Meinquet de Léglise et de Madame Bernard de Hannut (membres honoraires). Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Hospitalisation

Nous avons rendu visite à Albert Hollay (St-Médard) et Hilaire Nicolay (Libramont) hospitalisés à Ste-Ode.

Que leur santé s'améliore rapidement!

Naissances

Oster Denonoin est grand-père pour la quarrième fois, d'une pette Magaly. Raymond Rigaux s'est réjoui de la naissance de son petit-fils Sébasten. Louis Dulieu est grand-papa d'un pett

Longue vie aux nouveaux-nés et félicitations aux parents et grands parents.

Distinction

Monsieur l'Abbé René Belche a reçu le titre de Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Nomination

Alain Collette, fils d'Emle, volontaire au 1 ChA a été nommé premier sergent.

Nous lui souhaitons une heureuse carrière.

Congrès national

Il se déroulera à Huy le dimanche 25 avril 1982. La section prendra, comme chaque année, le transport à sa charge. On s'inscrit en versant le coût du dîner au CCP de la section (voir page de couverture) avant le 12 avril.

LE 10e souper des retrouvailles

En ce temps-là, c'était octobre 1971. Le temps a passé et en ce 10 octobre 1981, pas moins de 180 convives partcipent à notre divième souper des retrouvailles. Chandelle verte et chandelle rouge, jumelées sur chaque table, brûlent joyeusement et creent une ambiance particulièrement symphatique.

Le président de Huy, au nom du comité, accueille et souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Il présente les recrets exprimés par notre président national, Albert Hubert, retenu par l'inauguration d'un nouveau drapeau, à Beauraing, pour la section de

N'ont pu nous rejoindre également, M. Fernand Hubin, sénateur-bourgmestre de Huy, le colonel Marsin et le colonel Duchatelet

Merci à tous les présents que voici; le Chass, Ard, sénateur, ancien ma'eur de Huy. Eug. Lecog et son épouse, «notre» marraine Josée. Le colorel Moiny, le commandant viceprésident national Jean Goffart, notre secrétaire national F. Guiot, M. Emile Colson, secrétaire de la Son de Bertrix, M. Désiré Pirlot, président de la Son de Marche, M. Marcel Leuris, vice-président national des adhérents, sont lous revenus expressément de Beauraing pour être parmi nous ce soir.

Merci aussi au commandant Linsmeau, trésorier du Front de l'Indépendance, à M. le député G. Fievez, à M. Robert Lizin, conseiller communal, à M. Gérard, échevin à Wanze, à M. Henneghien de la FNC, à M. Grandmoulin de la FNAPG, à M. we, secrétaire de la FNC de Flémalle Grande et à tous les s qui l'accompagnent, à M. Albert Delfosse, président de la FNC de Huy, à Mesdames Libert, Warnier et de Krahe de Seilles et à tous nos amis de Nandrin, Hernptinne, Antheit. Vinalmont, Bruxelles, Waremme, Liège, Clavier et Huy.

Une brochette d'officiers du 6° et du 2° Ch. Ard. est à vous présenter: le colonel Sacré, le colonel Van Nieuwenhove, le colonel Henry, le Comd. Stekke, le Comd. Fortamps et le Lt Henniquiau

Merci à vous toutes, Mesdames, pour le charme de votre présence

Depuis dix ans, nos «retrouvailles» sont heureuses, joyeuses, gourmandes et il nous est agréable, ce soir, de remercier chaleureusement et d'honorer la 10° présence d'amis vraiment

Notre Corrité décerne donc, à titre exceptionnel, le fanion héraldique de la Fratemelle des Ch. Ard.

- à Madame Rose Thioux-Jadin, secrétaire du Front de l'Indépendance.
- à M. le Chevalier Eugène Charpentier,
- à Maître Emile Dantinne, président des Vétérans LIII.

Un tonnerre d'applaudissements les fait rougir... et en leur honneur notre ami Albert Gustin, au micro, chante la Marche des Ch. Ard, devant toute la salle debout et qui chante auss. s chandelles brûlent et éclairent pour fêter nos dix ans et nos quarante ans de fraternité et le souvenir de tous ceux qui sont tombés jadis de l'Ardenne aux Flandres ou sont disparus

Mais la vie continue. Madame Alice Sohy, à ses fourneaux, nous a préparé des délices dont les effluyes nous parviennent. Et c'es: le long défilé des casseroles rutilantes qui envahissent les tables et des choucroutes qui fleurent bon et de quelques assiettes garnies pour ascètes... qui mangent à l'anglaise. Chacun y va allégiement et les glou-glou des Rivaner, des Sauvignon et des Bordeaux font écho aux écailles qui se vident. Niam, Niam, Niam,

Edouard, notre spécialiste en la matière, a constitué une tombola de 250 lots de qualité. Merc: Edouard et grand merci à tous les commerçants de Huy et environs.

Et c'est la ruée: chaussettes, cravates, ventilateur électrique. radio, couverture, etc. «encombrent» les tables. Euchorie ! Et notre nouveau duo de musiciens met le diable aux iambes Impossible de résister et je te charlestonne, tangote, swingue,

Du plus jeune aux moins jeunes, chacun se déasse, se prélasse, s'ébroue, se secoue, virevolte, longtemps, longtemps... jusque demain.

Aucun infarctus mais des regrets de voir arriver la fin de cette soirée et chez tous une promesse: à l'an prochain! Ce sera le 9 octobre 1982

(Photos Degée)





L'Oiseau bleu

Maman, St-Nicolas, il arrivera quand ? Dis Maman, il m'apportera ma coupée -Barbie- ? Des questions fusent de partout. Tous les enfants de l'Diseau bleu sont là nerveux impatients, heureux d'avance et les parents. débordés, font l'impossible pour les faire patiente

Bourn, bourn, bourn... trois coups à la porte. Silence total et... explosion de cris et de rires, bousculade générale, une petite meute déchaînée. St Nicolas est acclamé agrippé, sa haute mitre est de quingois, la lorgue barbe blanche pousse de travers. Péniblement il se fraye un chemin jusqu'à son trône : il était temps pour sa «sécurité».

Madame Servais, directrice, gentiment, calme son petit monde tandis que St Nicolas rit... dans sa barbe, le tressautement de ses écaules en témoigne

Un silence. St Nicolas et Madame Servais, à lour de rôle, remercient leurs amis Chasseurs Ardennais qui leur ont permis de se procurer cet amoncellement de jouets et de friandises.

Et sans tarder, la grande distribution commence. A l'appel de son prérom. chacun vient recevoir des mains de St Nicolas le jouet espéré et les «boutounes» qui l'accompagnent, aidé en cela par les Chass. Ard. Robert et Léopold

Les papiers volent, les sacs se déchirent, les pieds trébuchent et apparaissent à leurs yeux ébahis, avec grands sourires et grands crist leu de construction, ballet mécanique, poupée, rarch du Far-West, pistolets, livre d'images, etc.

Sous un mamelon de tissus et de papiers, dans un coin de la salle, gardé jalousement par Madame Servais, il y a... pschit... une grande surprise, le super-cadeau de St Nicolas! Et d'un geste, elle découvre trois merveilleux vélos qui brillent de tous leurs chromes et leurs couleurs vives.

Petit poucet, moyen poucet et grand pouce: sont là...il y avait si longtemps qu'on en révait! C'est un délire de bravos et de cris joveux et septante personnes acclament, acclament... les carreaux vibrent. «Nous en avons toupi discrétement de satisfaction»

Et déjà, mini-vélo traverse la salle, les autres suivent et les éducateurs s'affairent pour éviter les accrochages; demain, ils vont courir, courir et bientôt, ils seront en forme pour courir un marathen.

Ca'é, gaufres, biscuits, gâteaux: les émotions ça creuse.

Virgt-deux enfants ont vécu un rêve cet après-midi, leur regard brille, ils sourient en carescant leurs innets

Ils sont heureux, leurs parents auss... C'est un beau jour, St Nicolas!



Le section régionale de la Fratemelle des Chasseurs Ardennais de Matche en-Farmenne a inauguré son nouveau drapeau le 31 octobre. Parm les personnalirés présentes, on remarquait notamment: MM. le senateur-bourgmestre Hanin, le leutenant-colonel Breveté d'Etat Major Dieu (chef de Corps du 1 Ch A), les commandant Giston (représentant le commandant de la Place de Marche), l'échevin Dourt, le commissaire de police Antoine, l'adjudant-chef Goffin (adjudant de Corps du 1 Ch A), les vice-présidents nationaux Goffar et Leuris, le socrétaire national François Guiot, Emile Colson (représentant le président de Bertrix), une délégation de la Fraternelle Patton (11e Bn de Fus) sous la conduite ce M. Destexne et une autre délégation des 3 x 30 de Marche sous la présidence de Mime Gaspard. Agrès avoir déposé des fleurs au monument des 1 et 4 Ch A les congressisés se sont rendus à l'assemblee générale.

Le drapeau fut bénit par M. l'aumônier Denne (aumônier militaire du Camp Roi Albert).

Après les remerciements d'usage, le président Desiré Pirlot cita un extrait du discours du général Descamps du 19 mai 1953 qui, à cette date, remettait le premier drapeau à la section de Marche.

«Monsieur le vice-président national Goffant,

Le drapeau que vous venez de nous confier sera auss bien gardé que notre premier qui nous fut conféré par le général Descamps. Nous continuerons d'assumer la mission qui nous tut assignée et nous n'avons pas oublé les paroles citées à cette occasion par notre oéhéral.

Le 19 mai 1953, le général Descamps, président national de la Fraternelle nous remettait notre premier diapeau et citait:

«Je suis heureux, je suis fier de l'honneur qui m'est fait ce jour. Remettre un drapeau est toujours un acte éniouvant on confie l'amblème, le symbole de la Patire à ceux qui s'en sont montrés dignes. Peur moi, en ce moment, c'est avec une émotion profonde que l'accomplis cette mission.

Je vais remettre un drapeau aux couleurs nationales, notre drapeau Chasseurs Ardennais, à ceux que j'ai eu l'honneur, le grand honneur de commander:

- à ces braves que j'ai vus à l'œuvie sur les champs de bataille;
- à ces fils du Luxembourg qui ont rendu légendaire le fameux Béret Vert qu'ils portaient.

Bérets verts de la Section Régionale de Marche,

Je vais vous confier un drapeau!

Vous en connaissez la valeur et le symbole, c'est la réplique de ceux de nos régiments.

- Qu'il soit pour les anciens le signe de ralliement !
- Que sous ses plis, les belles équipes se reforment et se pressent fidèlement!
- Qu'il vous rappelle que les Chasseurs Ardennais ont atteint un de ces sommets qui ne permet pas la moindre critique et qu'en aucun cas, vous ne pouvez laisser tomber cettie gloire, cette renommée acquise de noble façon!
- Qu'il fasse comprendre à tous la nécessité de l'union fraternelle où seront maintenues intactes les belles vertus de notre race!
- Qu'il soit le sanctuaire oû le cuite de nos héros tombés à l'ennemi sera conservé religieusement!
- Qu'il fasse comprendre à tous que noblesse oblige et que vous devez rester une élite digne du respect et de l'admiration de la jeunesse!
- Qu'à cette jeunesse, la génération montante, vous transmetitiez ces belles qualités, ces vertus cont vous avez fait preuve en 1940: Devoir — Fidélté — Ténacté — Courage — Abnécation.

Mes amis,

Comme en 1940, j'ai confiance en vous.

Je remets ce drapeau à votre président

Je sais qu'il est en mains sûres !

Vive le Roi ! Vive la Belgique ! Vivent les Chasseurs Arden-

C'est ainsi que se terminait l'allocution du général Descamps. Le bureau procede ensuite à la remise de la médaille du mérite aux membies o-après (en mettant à contribution le sénateurbourgmestre Harin, le Lt-Col Bem Dieu, le Cdf Gilson et l'aumônier): Christian Dount, Joseph Brumenil, André Hou-





siaux, Oscar Jeanjean, Albert Lambert, Ferdinand Cassart, Jacques Rulkin, Florent Rome, Albert Warnier et Joseph Mousny à titre posthume.

M. le sénateur-bourgmestre prend la parcle et assure que la ville de Marche est très fière et très heureuse d'avoir une section de Fraternelle des Chasseurs Ardennais aussi active et auss dévouée.

Ceux, dit-il, qui ont appartenu à ce régiment d'élite des Bérets Verts ont beaucoup plus de devoirs que les autres, même en temps de paix. Ils doivent continuer à vailler, dans les difficultés que connaît actuellement le pays, à défendre ce qui peut encore être défendu. C'est aujourd'hui un devoir aussi important que celui que vous avez accompli en 1940.

Il est à remarquer que le sénateur-bourgmestre a connu, lui aussi, les Chasseurs Ardennais en 1940. En effet, lui aussi appartenait à ce régment d'élite et était à Gottem avec le vice-président Goffart (dans le même trou I).

Un apéritif offert par la section suivi d'un banquet clôtura cette journée des Chasseurs Ardennais. LEURIS

VIELSALM

Décès

Avec regret, nous vous communiquons les noms des camarades qui nous ent quittés depuis la parution du bulletin du second irimestre: Joseph Mouche de Werbomont; Marcel Hoche de Seraing.

Le drapeau et des membres les ont accompagnés à leur demière demeure et y ont déposé la plaque de la Fraternelle, témoignage de leur appartenance à un de nos six régiments. Nous assurons encore leurs familles de nos sincères condoléances.

Retrouvailles

C'est le dimanche 4 avnil, que nous nous retrouverons, à 12 h 30, à la caserne Ratz, à Rencheux, Que chacun inscrive dès maintenant cette date dans son carnet. L'assemblée générale aura lieu le dimanche précédent, à 15 h., à l'hôtel des Myrilles.

Ceci dit, en 1983, nos sagapes seront supprimées... et remplacées par le banquet du Congrés National de la Fratemelle qui, vous le savez, aura lieu à Vielsalm. Dès lors, en 83, le comité compte sur une participation massive des membres de la section.

Ne l'oubliez pas!

SAINT-HUBERT

Décès

- Marcel Legrand de Vesqueville, membre adhérent, grand résistant et volontaire de guerre est décède le 12.9 à la clinique de Libramont.
- Camille Hermand d'Hatrival, membre effectif, grand résistant, membre du Groupe G est décède le 17.9 à Ste-Ode.

Une forte délégation de la section avec drapeau a assisté aux furérailles de nos deux camarades.

- Monsieur René Delcourt, père de Laurent Delcourt, membre adhérent, est décèdé le 6.10 à Chanly.
- Monsieur Albert Pierson, père de Michel Pierson, membre adhérent, est décèdé le 7.10

A ces familles cruellement frappées, la section réitère ses très sincères condoléances

Hospitalisation

 Léon Flamant, membre effectif, après opération à la clinique de Libramont est rentré chez lui pour se refaire une santé. Bon courage, Léon!

 De Ridder, membre proiecteur, a subi une opération à la clinique de Libramont; il sémble, d'après les dernières nouvelles reçues que son état de santé s'améliore.

- Mme Clairette Bolle épouse de notre membre effectif Justin Bolle, a subi dans le courant de septembre une opération très importante et parlatement réusse à St. Luc. Elle est à présent chez elle et semble en forme ascendante. Très bien. Mme Bolle, ou voix retrouvel.
- Mme Max Dessoy, épouse de notre membre effectif Max Dessoy, a subi une opération très délicate et semble, elle aussi, sur la bonne voie de la guérison puisque rentrée chez elle.
- Mme Gamby, maman de Mile Gamby membre protecteur, a été hospital sée, mais nous manquons de renseignements.
- Notre camarade Elie Dessoy de Glaireuse a fait une chute et s'est cassé le pied. Allez Elie, en Chasseur Ardennais, «Résiste et Mords»!

A toutes et à tous, la section forme des vœux pour une prompte et complète quérison.

Mariages

Se sont unis par les liens du mariage:

3 19.9, à Bras, Guy Stoz, membre adhérent, et Mile Annie Collignon;

- le 12.9. Tony Gillard, membre adhérent, fils de notre membre protecteur Victor Gillard et Mile Isabelle Dourte, nièce de notre secrétaire trésorier Joseph Labiouse;
- le 19.9, Jean-Marc, Pecheur membre adhérent, et Mile Anne Slachmuylders;
 le 10.10, M. Jean-Perre Van Malder et Mile Mare-Angèle
- Hotton, fille de notre membre effectif Cyrille Hotton

 Le 24.10, Edmond Gauthier, membre adhérent et petit-fils
 de notre membre effectif Désiré Bonhivers, et Mille Fran-
- le 24.10, Francis Titeux, petil-fils de Mme Marguerite Titeux membre honoraire, et Mile Sylviane Jacqmin.

Félicitations et vœux de bonheur aux leunes époux.

Activités de la section

L'assemblée générale statutaire de la section s'est tenue le 7.11 devant une nombreuse assistance en la salle du Colombier route de Poix à Saint-Hubert.

Après le salut au Drapeau, le président remercia les personnalites présentes Monsieur le bourgmestre Calozet et MM, les écheuns Benad et Leclere d'avoir ben voluire hausser de leur présence IA.G. de cette année. Il adrossa également ses remerciements à nos amis de Trazegnies Lemaire, Simon et "ry ains que Louis Jadot de Beauraing pour leur présence ai nous."

Le président rappela alors le souvenir des personnes décédées au cours de l'exercice écoulé: Jean Titeux et Jean Stoz, Constant Alexandre, Camillé Hermand et Marcel Legrand, ainsi que les épouses d'Albert Conard, Jean Maron, Louis Emprunt et Albert Bays.

Après avoir fait observer une minute de silence, le président rappela que cette A.G. avait surout pour objet de nous retrouver dans l'esprit de camaraderie et de fraternité qui est le nôtre.

Il fit part également de certaines décisions de niveau local prises par le comité. Après l'annonce du nouveau montant de colisation porté à 180 F pour le nouvel exercice et des dates

des manifestatons importantes prévues pour la prochaine saison, le président passa la parole au secretaire trésoner Joseph Labiouse qui donna lecture de toutes les activités aurquelles la section a participé et de la situation financière ainsi que de l'action sociale et des effectifs de la section.

Notre camarade André Leroy, commissaire aux comptes, fil alors part du résultat du contrôle de la gestion et félicita Joseph. Labiouse pour la tenue impeccable de la comptabilité.

Le président remercia chaleureusement M. André Leroy pour avoir accepté d'effectuer cet important contrôle.

Aux élections statutaires, furent réélus Albert Gofflot el Edmond Collin findre dévoué recurteur) aux postes de vice-president et de commissaire, et le président les remercia vivement pour la collaboration importante qu'ils apportent à la conduite de la section.

D'autre part, Auguste Magnan de Glaireuse, rue de Roumont

13, remplacera Albert Conard en qualité de délégué local pour la récion de Libin.

Enfin, après avoir présenté au nom de la section ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année aux membres et à leurs familles et souhaité de revoir tout le monde en bonne santé l'année prochaine, le président leva la séance. Il convia alors les membres présents à l'apéritif et au banquet (48 convives) qui fut très copieux, de très bonne qualité et très animé. Certans de ces convives s'étant révélés des animateurs particulierement apprécies, se sont quuttès er se disant; A quand les prechanges retrovarilles?

VIRTON

Assemblée générale du 27.11.81

Constitution

Le président René Authenne ayant démissionne de ses fonctions pour motif de santé, l'assemblée était présidée par le vice-président Lucien Massin. Celui-ci rendit, tout d'abord, un hommage spécial et comb en mérité au président sortant qui fut le fondateur de la section en 1950 et en constitua la cheville curvière pendant plus de trente ans.

A l'unanimité, l'assemblée a décerné à notre camarade René, le titre de président d'honneur de la section de Virton.

Après que Lucien Massin ait déterminé les objectifs visés, les fonctions et responsabilités à attribuer à chacun des membres cu nouveau comité, l'esprit de camaraderie, de fraternité, de solidarité qui doit être prioritaire au sein de la section, il fut procédé à la constitution du comité.

Le présent comité sera renouvelable chaque année par quart, par similitude avec l'art. 36 des statuts, en ce qui concerne le conseil d'administration national.

- Président: Lucien Massin, avenue Bouvier 110, Saint-Mard, tél. 57 73 04.
- Vice-Présiden:: André Martin, 13, Latour, tél. 57 72 92.
- Membres: Ghislain Baar, rue de la Station 22, St-Mard, tél. 57 88 50; Gustave Jacques, rue Closerie Philippe, St-Mard, tél. 57 80 80; Julien Jacqmin, rue de Mageroux, St-Mard, tél. 57 81 92.
- Secrétaire-Trésorier: Léon Jacquemin, rue des Jonquettes
 Dampisour.
- Porte-drapeau: Robert Bonbled, rue O. Foncin 22, Virton.
- Commissaire aux comptes: René Labille, Houdrigny.
- Délégués locaux: Roger Nelisse, Meix Dt Virton; Camille Fenat, Mussy-la-Ville; Emile Ponce, Bleid; Charles Depenne, Saint-Léger; Marcel Forget, Saint-Mard.

Divers points et suggestions furent alors examinés: Médaille Albert 1er, cartes de nouvel an aux veuves, réunions, participatons aux cérémonies patriotiques, congrés, subsides, etc.

Décès

- Fernand Lavalle, ancien du 10° de Ligne classe 1930, participation à la campagne 40 en iant que Chasseur Ardennais, prisonnier de guerre jusqu'au 8.5.45, invalide de guerre, decède à Saint-Mard, le 27.881.
- Jean Detoux, service et campagne au 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais, résistant armé, décédé à Gomery, le 13.11.1981.
- Jean François, ancien secrétaire communal de Dampicourt, Harnoncourt et Torgny, service et campagne à civerses unités de Chasseurs Ardennais.

Les anciens renouvellent à leur veuve et famille, leurs plus sincères condoléances.

Communiqué

rentes, etc.).

Le comité, à lous ses membres, en particulier à ceux qui n'ont pu assister à l'assemblée générale:

En cas de décès, dans votre localité, d'un camarade Chasseur Ardennais affilie à notre fratemette, veuillez prévenir immédiatement le président ou l'un des membres du comité afin

 qu'une délégation avec drapeau participe à l'enterrement;
 que le président puisse entre en contact avec la veuve pour l'aider judicieusement dans l'accomplissement des formatités à remoît en vue de préserver ses droits et sauvegarder ses intérêts (réversions de pensions, d'allocations, de BRABANT

(suite de la page 17)

Résumé de l'assemblée statutaire du 13 décembre

Une cinquantaine de ncs membres et sympathisants étaient présents au renéez-vous donné pour la circonstance au siège fédéral de l'Armée Secrète, rue du Luxembourg à 1040 Bruxelles.

Une messe fut dite à 10 h 30, par M. l'aumonier Lucas et son assistant, à l'intention de nos memores défunts.

Le bureau du comité siegea ensuite sous la direction de M. Albert Gustin, président de la section. M. Albert Hubert, président national de la Fraiennelle, était, comme de coutume, notre invité d'honneur.

Le président Sustin ouvre la séance en saluant l'assemblée, en pariculier les personnaîtés présentes et faisant part des roms de ceux cui s'étaient fait excaser. Il miné nos d'arpaixa à pendre place dans la salle et l'assistance les accueille déboût et dans le incueillement, Le socrétaire, M. Eugène Wauters, tait l'appel des memores décédés en cours d'exercice et l'assientible entend le Last Post. Le Président propose l'emoi de télégrammes de protond attachement au Rich airs quau mu Lépodelli qui nous commanda e m à 1940 d'ans les phibles conditions que l'on sait.

Il donne lecture du procès-verbal de l'assemblée statutaire du 14 décembre 1980 qui est approuvé à l'unanimité.

Le secrélaire énumère les activités de la section pencant l'exercice écoulé et se félicite de la compréhension qu'il a trouvée au sen du comté pendant la cremière année de son mandat.

Note trésorier, M. Auguste Colle, lait ensuite le bian des effectifs d'abord et ensuite des finances de la section. Le nombre de nos membres se manifiert sensiblement stable et la section la finoneur à sex chippes en obbrant ses écritures avec un boni de 82 000 F. Les vierificateurs aux comptes. MM. Casseur et Garard conduent leur rapport par un titre de bonne gesion et une proposition de décharge au comite pour le bian 1960-1981. Lassemble approuve par appliudissements. Puisque tot va visiblement bien, le Président demande à lassemblée de raifier sa proposition d'un don exceptionnel de 10,000 F au buletin «Le Chasseur Ardénnais» pour le soutenir et conspirer la place importante qu'il détient dans vive de la Fraiemeile. La sous-section de Molenbaek apporté également son concours au même objectif et son président. M. Prosper Sevenants, remet une mendoce au. Président national.

Aux élections statutaires, MM. Florent Leroux, premier vice-président: Prosper Sevenants, commissaire et président de la sous-section de Molenheek et Julien Huys, commissaire, sont réélus dans leurs fonctions par applaudissements. Le président Gustin lait part de quelques nouvelles. Jean-Marie Borremans, petit-fils de M. et Mme Colle a été promu au grade d'adjudant-candidat officier de gendarmerie; M. et Mme Casseur ont fêté leurs noces d'or; les époux Flament-Anne Reumont attendent une naissance, etc..., notre camarade Edmond Giboux est porte-drapeau de la sous-section de Molenbeek depuis vingt ans accomplis. Il donne lecture d'une longue lettre de M. Mespouille, membre adhérent démissionnaire du comité. Il sera tenu compte de ses critiques dans la mesure ou elles sont justfiées et constructives, comme l'explique le Président. En ce qui concerne en particulier... la durée du stage à accomplir pour pouvoir bénéficier de l'allocation en cas d'hospitalisation, celui-ci est ramené de 5 à 1 an et avoir versé sa cotisation au plus tard dans le courant du premier trimestre de l'année en cours. Il s'agit à d'une libéralité propre à la section (non prévue aux statuts) qui ne peut évidemment être maintenue que si la situation financière de la section le permet. Le Président annonce le retour du «Bal de la Hure» 1982 pour le 20 mars, à 20 h 30, à l'ancien club Prince Baudouin, place Dailly,

Il prie entin M. le president national Hubert de prononcer l'allocution de dobure. D'est ce qu'il fait en abrégé, l'hourse du déjourne, troyale on, étant veriue. Il remente our les dons resure et félorita la section à ses dirigents pour leur dyramisme et notamment pour les nombreuses prestations qui réclament une présence de la Fraitemelle. Le presédem Costri remerta l'orationer et présents assi voturs de nouvel-air à fous nos membres et ses souhaits de prospèrité à la grande famille des Chissesseys Audennais.

Les «inscrits», une soixantaine, passérent à table pour le petit banquet qui clôture nos assemblées debuis leur fondation.

Après une lorgue attente, il paraissat évident que quelque chose n'aliait pas aux cusines imotits tecnniques ?). Disons turt de go que à quelques untés pres, ce fut une déception. Bien que platiant non-cupable, nous nous exusors auprès des participants avec l'espoir et le préoccupant souci de tare mieux la prochaire fois.

Question. Comment appelle-t-on un sangler âgé de quatre ans?

R.R. 18 1281.

21

Les droits moraux et matériels des Combattants

La programmation 1981-82 en panne, par suite des élections et de l'absence de gouvernement

On peut espérer que le nouveau gouvernement reprendra tel quel le projet de loi déposé au Senat, le... 8 juillet 1981, au nom du Cabinet défunt, par le ministre des Pensions, P. Mainii, projet «insérant de nouvelles dispositions dans la législation relative aux victimes de la guerre». Voici une analyse, aussi pratique que possible, de ce document qui comporte 34 pages. On ne peut évidemment reprendre toutes les dispositions, au reste souvent difficiles à comprendre per les non-initiés. Des amendements peuvent également être apportés lors des discussions. On pourra nous demander des précisions après la promulgation de la loi.

A. PENSIONS DE GUERRE

1. Application partielle, à concurrence de 20 %, aux invalides à moins de 100 % du principe de la proportionnalité. à savoir 10 % = un dixième de 100 %. Ce n'est pas le cas aujourd'hui où, annuellement, un invalide à 10 % perçoit environ 10.000 F de moins que le dixième de la pension à 100 %. Un invalide à 20 % perçoit non pas 20 % de 100 mais 14,6 %, etc. L'équilibrage se tera en cinq ans, par tranches de 20 %. Cela donnera, pour la première, environ 2.000 F l'an en plus pour un invalide à 10 %, jusqu'au-delà de 6.000 F pour 95 %.

La mesure aura une incidence sur les pensions des invalides du temps de paix, dont la pension doit toujours représenter 80 % de celle d'un invalide de guerre. Elle en aura une aussi pour certains invalides 1914-1918, qui seront placés sur le même pied que ceux de la demière guerre. En revanche, la mesure n'affecte pas les pensions forfaltaires de 10 et 20 % des PP et PG qui ont déjà une pension d'invalidité à 100 %.

Prise de cours: 1.4.1982

2. Invalides à 100 % et plus, et veuves: Par la loi du 12.7.1979, les invalides 1940-1945 à 100 % et plus se sont vu octroyer une allocation égale à 20 % de la différence entre la pension d'un soldat, invalide 1914-1918 de même pourcentage. Désormais, il y aura équivalence totale entre les pensions des grands invalides des deux guerres.

Cette mesure se répercutera sur les pensions des veuves des deux guerres, attendu que leurs pensions, au taux maximum, doivent représenter 62 % de la pension d'un invalide à 100 %.

De même, pour les grands invalides du temps de paix, dont les pensions sont de 80 % de celles des invalides de guerre. Prise de cours: 1,4,1981 3. PG 1914-1918: Invalidité forfaitaire de 10 % aux PG de la première guerre non invalides Croix du Feu ou PP, comptant une captivité d'un an au moins ou atteignant ce minimum grâce à la période valable pour la Carte du Feu.

Prise de cours: 1.1.1981

4. Prisonniers politiques de 6 mois au moins: Les PP 1940-1945 complant une captivité de six mois au moins et inférieure à un an bénéficieront d'une invalidité forfaitaire de 20 %. Il faudra introduire une demande, par lettre recommandée à la poste, auprès de l'Administration des Pensions et l'indemnité sortira ses effets, soit à la date ci-dessous pour ceux qui feront leur demande dans les trois mois de la promulgation de la loi, soit le premier jour du mois suivant l'introduction de la demande.

Prise de cours: 1.1.1982

5. Revision quinquennale: Les lois sur les pensions de réparation disposaient primitivement que les invalides, sauf quelques exceptions, devaient se soumettre à deux revisions quinquennales avant que le taux de leur pension soit consolidé. L'une de ces revisions fut supprimée, il y a un certain nombre d'années. La seconde le sera à son tour. Ce qui signifie que les pensions deviendront d'emblée définitives. Toutefois, des échelles progressives ou dégressives demeureront possibles sous certaines conditions. Elles seront valables seulement pour les invalidités contractées entre le 25.8.1939 et le 25.8.1947. Des garanties sont prévues pour les dossiers en cours d'examen lors de la mise en vigueur de la loi, notamment pour accorder le régime le plus avantageux à ceux qui auraient été augmentés de pourcentage par une revision quinquennale. Enfin, les indemnités pour aide d'une tierce personne pourront demeurer provisoires.

Prise de cours: 1.7.1981

6. Veuves d'invalides à 150 % et plus: Ces veuves des deux guerres ou les orphelins pourront bénéficier de la pension maximale pour autant que l'invalide décède avant l'āge de 65 ans ait été titulaire pendant les six mois précédant le décès (au lieu d'un an) d'une pension à 150 % ou plus.

Prise de cours: 1.1.1981 B. RENTES

1. Mobilisés: Abaissement à 60 ans, au lieu de 65, de l'âge minimum pour pouvoir prétendre à la rente du mobilisé.

Prise de cours: 1.1.1981

2. PP 1914-1918: Majoration de 50 % du montant de la rente.

Prise de cours: 1.1.1981

3. Paiements annuels: Les rentes d'un montant annuel de base, donc hors indexation, peu élevé, soit 1.100 F l'an, ne seront plus payées qu'une fois l'an. Cela existait déjà pour la rente du mobilisé.

Prise de cours: 1.1.1982

C. PENSIONS DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC

Ces dispositions visent notamment au doublement de la période de captivité des PP 1914-1918 et 1940-1945; à l'octroi du bénéfice de dispositions particulières à ceux qui sont entrés au service de la Colonie, avant le 1.8.1955; à réserver 25 millions pour financer les mesures pourraient être prises en faveur des résistants au nazisme dans les régions annexées au Grand Reich, etc.

DEMANDES

Quand toutes ces propositions auront reçu force de loi, il faudra introduire des demandes, sauf en ce qui concerne les adaptations des taux des pensions et rentes.

VICTIMES CIVILES

Un projet de loi similaire au précédent a été déposé le 2 septembre par le Ministre de la Santé publique, M. Luc Dhoore et qui prévoit plus particulièrement:

- Rattrapages des pensions d'invalidité des victimes civiles, soit 4 % par rapport aux victimes du devoir milita et assimilées; 5 % pour les pensions allant de 10 à 25 % et 5 % pour les indemnités spéciales.
- Indemnités complémentaires aux invalides à 100 %, à leurs veuves et orphelins.
- Première tranche de 20 %, comme pour les pensions militaires, en vue d'arriver à la proportionnalité entre 10 et 100 %.
- Majoration de 50 % des rentes de déportés et veuves de déportés.
- Liquidation annuelle de certaines rentes.
- Pour les résistants au nazisme des cantons de l'Est: rente viagère à ceux qui n'en bénéficient pas encore; indemnité de réadaptation; indemnité complémentaire pour charge d'enfant.

Il reste à espérer, en cette mi-décembre, date de la rédaction de ce texte qu'il ne faudra pas attendre Pâques ou la Trinité pour que soient concrétisées les mesures prévues.

A.H.

INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES, etc.

La loi du 8 août 1981, portant création du nouvel Institut national des Invalides de guerre, anciens combattants et victimes de la guerre, qui doit remplacer l'ONIG et l'ONAC, a paru au Moniteur le 8 septembre dernier.

Le nouvel institut devait entrer en fonction le 1er janvier 1982. Son conseil d'administration a été installé par M.F. Aerts, secrétaire d'Etat aux Afaires sociales. Son adresse: rue de la Lo 139 - 141, 1040. Bruxellés.

EN FRANCE

Le nouveau gouvemement français a pris certaines mesures, notamment pour répaier des erreurs et manquements du précédent. On sait que M. Giscard d'Estaing ne s'était quier soucié de l'amélioration du sort des combattants et victimes de la guerre. Il avait même fait mettre à l'étude le retrait de certains de leurs avantages.

M. Mitterand a notamment rétabli le 8 mai comme jour férié, que son prédécesseur l'avait... déférié.

D'autre part, les pensions de guerre et la retraite du combattant ont été augmentés de 5 %. Il faut savoir que l'inderation automatique n'existe pas en France. En fait, les Belges ont été misux traites, puisque leurs pensions et rentes ont été accruse de quelque 7 % en 1980 et 6 % en 1981, ce cui donne approximativement 15 %, soit le triple de leurs camarades francais.

REPANDEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

PRESIDENTS ET... FAUSSES VIERGES

Vexé d'un article du chroniqueur gastronomique du «Figaro Magazine», ou ce dernier exprimait des doutes quent à la... vriginité de certaines hulles, le président des producteurs et commerçants d'hulles d'olive fui avait adressé une lettre virulente que l'auteur de l'article considère comme un «dementi confirmatif». Car, parait-il, il n'existe pas de vrales vierges parmi les hulles!

Mais, pourquoi fallait-il que ce journaliste s'en prenne ensuite, globalement, à la corporation des présidents; ce, sur quoi, ma femme a attiré complaisamment mon attention. Ne serait-ce que pour lui faire plaisir, voici l'appréciation que donne de cette éminente fonction. James de Coquet:

«Le drame des présidents, comme celui des élus du peuple, c'est qu'il leur faut se manifester, interpeller, faire des éclats, avoir leur nom dans les journaux sous peine de passer pour des présidents-soliveaux».

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940

XIX BATAILLON MOTO/ChA (2)

Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le à	
2e Cie				
CHATORIER Emile, J.V.G.	Beez s/Meuse 28-10-19	Sdt M 39	13 Perwez	
POLLET Hilaire, A.	Besse s/Braye 10-1-18	Capl M 37	23 Lootenhulle	
COL Alphonse, J.C.	Mons 19-8-21	Sdt VC 39	24 Ypres	
LURSON René	St-Georges s/Meus 10-9-19	Sdt M 39	24 Menin	
JONET André, E.L.J.	Anthisnes 31-3-10	Sgt M 33	25 Moorsele	
BODART Georges, A.	Musson 6-10-19	Sdt M 39	25 Menin	
RODESCH Raymond, J.A.	Hollange 30-7-21	Sdt VC	25 Menin	
GUILLEAUME Lucien, E.P.	Lierneux 3-10-20	Sdt VC 39	26 Zarren	
3° Cie				
PERPETE Raoul, Th.	Paliseul 23-2-20	Sdt M 39	13 Perwez	
DEOM Jean, V.J.	Fays-les-Veneurs 23-2-20	Sdt M 39	14 Gembloux	
HODY Roger, V.A.	Bure 2-2-10	Sgt M 29	23 Ypres	
LAROCHE Alfred, L.G.	Seilles 15-3-20	Sdt M 39	24 Dadizeele	
DUPONT Adrien, J.	Chiny 26-7-17	Sgt M 37	25 Menin	
ANDRE Hubert, E.	Bleid 17-12-12	Sdt M 32	25 Menin	
BURQUEL Charles, F.A.	Villers-la-Loue 5-3-20	Sdt M 39	25 Menin	
SALMON Louis, F.J.	Braives 9-3-20	Sdt M 39	25 Moorsele	
VOLVERT Camille, G.J.	Arlon 2-9-21	Sdt VC 39	25 Menin	

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.

Rue François Stroobant, 29 1060 BRUXELLES Tél. (02) 345 09 23



LES BELLES ECONOMIES

Nous avons connu un gouvernement composé de trentesix... chandelles. Les gouvernements Martens IV et Eyskens I comptaient 25 ministres et sept secrétaires d'Etat, total 32. Cette fois, on allalt voir ce que l'on allait voir: un gouvernement restreint, soit quinze ministres et cinq secrétaires d'Etat. Résultat: 15 ministres nationaux plus 10 secrétaires d'Etat; en outre, 9 membres à l'Exécutif flamand, 3 à l'Exécutif de la Communauté française et six à l'Exécutif wallon, ayant tous rang de ministres (3) ou de secrétaires d'Etat (15). Cela nous donne en tout: 18 ministres et 25 secrétaires d'Etat, total 43 honorables. Quand on vous disait qu'on allait faire des économies. A vos poches, citoyens!

Ajoutons qu'il n'y a pas de premier ministre flamand ou wallon, ainsi que nous le rabáche à longueur de journée la RTBF [F = Falsificatrice) mais des présidents d'Exécutifs, qui ont rang de ministres, leurs collègues ayant rang de secrétaires d'Etat.

HYMNE WALLON

L'echo consacre dans notre dernier numero au «Peuplier wallon» nous a valu les réserves courtoises d'un de nos éminents amis de Huy et une missire anonyme en provenance de Liège où l'on nous affirme que le paroller et le compositeur sont les dignes héritiers de Charles Rogier et de... Frans Van Campenhout. Nous, on veut bien mals ce n'est pas leur talent que nous avons mis en cause mais leur... peuplier. Pourquoi avoir choisi cet arbre comme symbole et non par exemple un saule pleurant la décadence de la Wallonie sur l'air de «Leyi m'plorer»?

Mals, passons au fond: un hymne national ou régional doit avoir un sens, du rythme, de la prestance. Qu'on regrette à juste titre l'exploitation qui en fut faite, durant les deux guerres, le «Vlaamse Leeuw» répond à ces exigences. De même que les hymnes français, allemand, anglals, hollandais: américain. etc...

Pourquoi, si l'on veut vraiment un hymne pour l'ensemble du pays wallon, ne pas concilier tout le monde en cemposant un pot-pourri de vieux airs populaires wallons, ainsi qu'on l'a fait pour «La Marche des Chasseurs Ardennais»? Il n'en manque pas: Valeureux Liégeois, Doudou, Pays de Charleroi, Li Bila Bouquet, les Tournaisiens sont là, etc... sans oublier notre Marche. Tout de même, ses derniers vers, notamment

«Nous évoquons les anciennes batailles

»Qui ruisselaient, sanglantes, sous les cieux »Et nous dressons, vaillants, nos humbles tailles

»Pour égaler la taille des aïeux».

«Wallons, réveillons nos carillons »Le bonheur est à l'horizon! Zon! Zon!...»

VIVE LA LIBERTE...

Le nouveau gouvernement a mis à son programme un point qui réunti l'approbation de l'immense majorité de nos concitoyens et même les réjouit: la fin du monopole de la RTBF (F = funètire). Faut-il dire l'émotion que ce projet a suscitée chez tous les prétentieux et ennuyeux personnages qui peuplent l'institution. Leur ire provient surtout du fait que la première mesure démonopolisante consisterait à mettre à la disposition de RTL — l'ennemi — un faisceau hertzien qui lui permettrait d'acheminer par câble les informations belges.

...PAR RTL

Et pourquoi pas? Il y a de multiples raisons de donner satisfaction à une revendication faite, de longue date, par

le gouvernement luxembourgeois: au nom de la liberté des ondes d'abord; parce que le Grand-Duché est notre associé économique depuis plus de soixante ans; et parce que, enfin. RTL possède une audience supérieure à la RTBF (F = famélique) dans une très grande partie du pays, surtout au sud de la Meuse. Ajoutons encore un point important: alors que la RTBF (F = fastidieuse) ignore ou sabole les reportages des cérémonies officielles et surtout patriotiques, préférant réserver son intérêt pour tout ce qui, de près ou de loin, appartient à la contestation, RTL est présent partout, et notamment à toutes nos manifestations, qu'elles soient nationales ou régionales. Exemple: le 7 septembre dernier, anniversaire du Roi, relève de la Garde en grand apparat, place des Palais, avec salut au Drapeau du 1er Chasseurs Ardennais; la RTBF était évidemment absente, ayant préféré une manifestation de syndicats militaires, mais Télé-Luxembourg, lui, était là.

FANATISME LINGUISTIQUE

Déjà, les maiheureuses lois de contrainte linguistique de 1963, dites «lois Gilson-Larock», avalent obligé de recourir à la langue de la région pour les correspondances avec les entreprises et, bien entendu, les administrations publiques. Cela était valable aussi pour les administrations centrales qui, par exemple, étaient obligées de répondre en néerlandais à une société établie en pays flamand et qui leur aurait écrit en français. En revanche, le particulier écrivant en trançais devait recevoir réponse en cette langue.

Or, volci qu'un décret pris par le Viaamse Raad durant l'été et publié le 10 novembre (deux jours après les élections!) oblige désormais tout particulier à recourir au néerlandais, même oralement, pour tout contact avec une administration locale ou régionale flamande. De même, les administrations publiques de la région flamande ne pourront plus répondre qu'en néerlandais à un particulier établi en Belgique ou à l'étranger qui leur aura écrit dans une autre langue. Cela va certainement favoriser le tourisme. Pauvre aves!

il y a mieux: un des nôtres nous a affirmé récemment que sa mère ou belle-mère fixant son domicile ou changsant de domicille à Schaerbeek, se serait vu imposer une carte d'identité établie en néerlandais, sous prétexte qu'elle est née en Fiandre. C'est énorme et, en même temps, illégal. Notre camarade Roger Nols ferait bien de vérifier le comportement de certains membres de son personnel.

Ah. le con!

Les vrais enterrements viennent de commencer. Ceux où on enterre ceux qu'on aime. Le genre d'enterrement dont nous finirons par être, à tour de rôle, le seul participant qui ne marche pas à pied.

J'ai suivi avec Brassens suffisamment de ces rallyes pédestres pour m'octroyer le droit de prononcer la phrase rituelle dont il accompagnait jusqu'au trou la vedette du jour:

— Ah, le con l...

Regarde ce qu'il nous a fait.

parler de lui.

Le con, cette fois, c'est lui. Sa mort aura été son premier manque de tact, sa première inadvertance. Inadmissible fausse note chez un homme qui avait l'oreille aussi juste, en musique comme en amitié.

Je n'attendais pas ca de lui qui n'a jamais fait de peine à personne et qui avait l'élégance de nous faire croire qu'il avait besoin de nous. Seules ses chansons ont désormais le droit de

> «LE CANARD ENCHAINE» 4 novembre 1981

NDLR: Il avait dit aussi «Quand je canerai, je ne veux pas que mes amis soient tristes».

BIBLIOGRAPHIE

José Desmarets

Le bouclier - La paix par la défense

Préface de M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN

L'auteur a été ministre de la Défense nationale, de 1979 à 1980, pendant environ un an.

Il a tenu à affirmer sa foi dans le "bouclier" atlantique, auquel est consacrée la première partie de son ouvrage. Il situe d'abord le climat international au moment oi il a assumé ses fonctions ministèrielles, alors que la tension s'est accrue depuis l'atlaire d'Alghanistan. Il définit les obligations internationales de notre pays en tant que signataire du traité de l'Atlantique Nord

La menace soviétique accentuée résulte d'un effort militaine sans précédent des pays du Patet de Varsovie, sur laquelle se greffe la question des missiles nucléaires à moyenne porfée. Suit un compte rendu des débats auxquels l'ancien ministre a été mêlé. Il recommande la solidarité atlantique qui n'exclut pas, au sein et dans le cadre ce celle-ci, une approche européenne des problèmes de défense.

La seconde partie du document est initulée «L'Armée bidans la nation», avec, en épigraphe, une indication de natureu faire réfléchir les centempteurs de notre politique militaire: «Les Belges dépensent autant en jeux et en paris que pour leur défense». Suivent des considérations sur noire budget de défense nationale et l'incidence des dépenses militaires sur notre économie, sur l'expérierce de la professionnalisation, malheureusement «toujous au milieu du gué» (depuis le temps qu'elle y est, elle doit s'y être noyée ou enlisée — NOTE DE LA REDACTION) et qui empéche la réduction promise de la durée du service militaire.

Conclusion: si la paix règne depuis tronte-conq ans en Europe, cela est dû en grande partie au bouclier atlantique. Il faut considérablement renforcer cet instrument tout en poursuivent les efforts de détente... Nous sommes condamnés à vivre dangereusement jusqu'en 1985 au moins si le déséquilibre actuel au profit de TURSS et de ses satellites ne trouve pas remède, «La paix par la défense».

Dans le même temps, le général Robert Close vient de publier un nouveau liver intitué «ENCORE UN EFFORT... ET NOUS AURONS DEFINITIVEMENT PERDU LA TROISIEME GUERRE MONDIALE» du il conclut: «L'avenir ne se bâtira pas sur nos terreurs, mais sur nos audaces. Car l'avenir r'à que faire de notre résignation, il exige notre sursaut; il refuse démissions et nous juogera sur nos actes».

LE BOUCLIER — 142 pages dont 22 de photographies — Format 155 × 235 — 235 fr. En librairie ou compte 210-0138031-52, Nouvelles Editions Vokaer, 1070 Bruxelles.

UN CHASSEUR ARDENNAIS, CHAMPION NATIONAL D'ORTHOGRAPHE

La presse a fait état, voici peu, des résultats des derniers championnats nationaux d'orthographe, regroupant plus de mille participants et d'où ont émergé 66 lauréats. C'est entre ces derniers que s'est disputé e titre de champion national, au terme d'une joute particulièrement sévère. C'est un professeur de latin de l'Athènée Charles Janssens, à Ixelles, M. Thierry Lause, qui a finalement décroché la timbale, sous les applaudissements nourris de l'assistance.

Ce que la presse n'a pas dit, c'est que le major de réserve Thierry Lause est des nôtres, puisqu'il a commandé, au cours de rappels, la compagnie EMS du 2" Chasseurs Ardennais de 1978 a 1980 avant d'être affecté au 9" Régiment de Province.

Notre équipe rédactionnelle saura désormais à quelle porte frapper le jour où un problème d'orthographe se posera à elle.